

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



D'OU VIENT NOTRE CASTOR ?

Emblème tout à fait républicain

A quand remonte l'emploi du castor comme symbole de l'élément canadien, ou du Canada tout simplement ? Plusieurs opinions ont été exprimées à ce sujet par des chercheurs et des antiquaires. D'après l'abbé Hespice Verreau, en 1830, le commandeur Vigier avait dessiné le castor dans les armes de la ville de Montréal et aussi, comme « support », dans un écusson de fantaisie qu'il avait fait lui-même en 1815. D'un autre côté, on voit le castor dans les vignettes de l'Histoire du Canada du Père Charlevoix.

Sur la médaille que Louis XIV fit frapper pour rappeler la défaite de l'amiral Phipps devant Québec, en 1690, on voit un castor s'avancant timidement vers une femme qui trône avec majesté sur les trophées enlevés à l'ennemi. C'est la figure symbolique de la nouvelle et de l'ancienne France.

Il est probable que ce fut M. de Frontenac qui donna au grand roi l'idée de représenter ainsi sa colonie naissante. L'abbé Verreau dit qu'il avait reçu du juge Beaudry l'extrait suivant de la correspondance de M. de Frontenac, écrivant, le 13 octobre 1693, au ministre des colonies en France :

« C'est à quoy, Mgr, vous aviserez, si vous plaît, comme aussi aux livrées et aux armes que le Roy voudra donner à la ville de Québec. Je croisais que des fleurs de lys sans nombre, au chef d'or, chargé d'un castor de sable luy conviendrait assez bien avec deux orignaux pour supports et le bleu et le blanc pour les livrées de la ville. J'attendrais pour cela les ordres de Sa Majesté et les vôtres ». On ne sait si Québec eut jamais, sous le gouvernement français, des armes particulières; mais la Nouvelle-France et les autres colonies françaises de l'Amérique, aussi tard qu'en 1736, portaient comme la mère-patrie « trois fleurs de lys d'or ».

« Quoi qu'il en soit, dit l'abbé Verreau, de l'origine de cette partie de notre emblème national, que le castor ait été choisi par Frontenac, par le Père Charlevoix ou par Jacques Vigier, il n'en est pas moins vrai que c'est un emblème tout à fait républicain. D'après ce que nous enseigne l'histoire naturelle, l'abeille est soumise au régime monarchique, mais le castor se gouverne en république. »

L'histoire naturelle, en effet, ne nous enseigne-t-elle pas que le castor c'est l'emblème du travail, de l'industrie et de la liberté ? Sous le gouvernement des castors, il n'y a ni roi, ni reine, ni frelons. Tous travaillent dans l'harmonie et aucun ne domine les autres. Est-ce la signification qu'il faut donner à la partie de notre blason qui nous laisse voir un castor ? Vrai, l'emblème ne nous montrerait pas toujours ce que nous sommes en réalité...

CALMET.

PETITES CHOSES DE L'HISTOIRE

L'infailibilité du pape

Lors du concile oecuménique où fut reconnue et déclarée l'infailibilité du pape, en 1870, le décret concernant ce dogme fut voté sur une division de 500 « placet », 88 « non placet » et 62 « placet juxta modum », ces derniers équivalant à un amendement. Le nombre des « placet » s'éleva ensuite à 538. A la dernière épreuve, il n'y eut que deux voix dissidentes, tous les autres opposants s'étant ralliés ou abstenus. Parmi les évêques du Canada qui faisaient partie du concile, deux seulement, Mgr Connolly, archevêque d'Halifax, et Mgr Rogers, évêque de Chatham, N.B., votèrent dans l'opposition.

Critique d'un livre de Mackenzie-King

A propos du livre de M. Mackenzie King, La Question Sociale et le Canada, je lis la note suivante dans la revue française « Vient de Paraître » en date de juin 1927 :

« Lorsque vous achetez un livre intitulé : La Question Sociale et le Canada, vous espérez y trouver des renseignements sur le Canada contemporain, sur les problèmes que peuvent soulever dans ce pays le développement récent de l'industrie, la conquête des champs de blé le long de la voie ferrée ou l'émigration vers les terres du Pacifique. Ouvrez le livre de M. Mackenzie-King et vous aurez une déception. Ce n'est pas que ses idées manquent d'intérêt et qu'il ne puisse en louer, pour le moins, la générosité. Mais cette étude d'économie politique n'a rien de spécifiquement « canadien », sauf erreur, le Canada est nommé une seule fois pour une seule allusion et l'auteur n'a pas eu besoin pour son travail de se souvenir qu'il était premier ministre du Dominion. J'avoue être choqué par ce procédé : le livre est publié sous les auspices du Comité France-Amérique qui prétend faire connaître aux Français les choses du Nouveau-Monde. Je n'en ai absolument rien appris. Un titre qui ne répond en rien au contenu du volume, n'est-ce pas quelque chose comme une tromperie sur la qualité de la marchandise vendue ? »

Charité de Mgr de St-Vallier

Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, Monseigneur de Saint-Vallier s'en dépouilla avec une générosité et un altruisme au-dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités; sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des oeuvres qui, presque toutes, durent encore et dont voici les plus importantes :

1. — Une fondation de 40.080 livres au Séminaire de Québec, pour l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées;
2. — La construction du palais épiscopal qui lui coûta plus de 80.000 livres;
3. — La fondation de l'Hôpital-Général; cette fondation est l'oeuvre capitale de Monseigneur de Saint-Vallier; il y consacra une somme de 60.000 livres;
4. — La fondation des Ursulines de Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30.000 livres;
5. — Une donation de 20.000 livres aux prêtres du Séminaire de Montréal;
6. — Une autre donation de 8.000 livres pour le soutien d'une école à Québec;
7. — Un don de 6.000 livres aux Soeurs de la Congrégation de Montréal.

Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'éleva à 600.000 livres, dont 200.000 provenaient de son patrimoine de famille.

Le « Navet de Suède »

Le « chou de Siam », légume très ancien et très commun au Canada et ailleurs, constitue parfois, en Europe, par ce temps de disette et de famine, la seule nourriture. Là, c'est le « rutabaga ». Ici, c'est le « chou de Siam ». Quand il fut introduit au Canada, on l'appela le légume « Navet de Suède ». Il fut importé en notre pays par lord Dorchester en 1792. En arrivant au Canada, Dorchester fit venir d'Europe des graines — qu'il distribua aux cultivateurs — de ce légume, qui a bien prospéré depuis.

Appareil à ventilation

Un médecin canadien, le Dr Howard, surintendant de l'Hospice des Aliénés de Beauport en 1870, fut l'inventeur de l'excellent appa-

Une vaste entreprise à Trois-Pistoles

La « Steel Construction Co., Ltd »

par LOUIS MORNEAU

On a entendu parler, un peu partout, de travaux gigantesques qui sont en cours à Trois-Pistoles, depuis bientôt un an, et beaucoup se demandent (on nous l'a même demandé souvent) en quoi consistent ces travaux.

Eh ! bien, voici pour l'information de nos lecteurs. Il s'agit d'une montagne de pierre vive, d'une hauteur moyenne de 100 pieds, qu'on est en train de démolir et de convertir en gros gravier (ballast), pour le compte du chemin de fer Canadien National, donc du Gouvernement d'Ottawa.

Ces travaux s'exécutent à deux milles à l'ouest de la ville de Trois-Pistoles, au sud de la route nationale, à 2000 pieds de cette dernière. Ceux qui ont passé par là, en chemin de fer ou par le chemin ordinaire, ont pu se faire une idée de l'importance de l'entreprise.

Cette dernière a été confiée à une compagnie anglaise, la « Steel Construction Co., Ltd », de Brompton, Ontario, laquelle s'est engagée par contrat à fournir, durant une période de 5 ans, plus de 2.000.000 de tonnes de ballast, de quoi couvrir 600 milles de chemin de fer.

D'abord, le printemps dernier, la Compagnie a dû faire exécuter des travaux préliminaires considérables. Il a fallu s'installer, construire plusieurs bâtisses, toutes plus ou moins grandes : un bureau, des garages, une forge, un dépôt général, des hangars, etc. Il a fallu aussi installer un puissant concasseur : débayer tout le terrain aux abords de la montagne, le miner, le niveler; tracer et faire des chemins camionables; couper et enlever tout le bois au flanc de la montagne, et sur le dessus. Ces travaux préliminaires ont duré plus d'un mois et coûté plus de \$100.000. Une centaine d'hommes y ont pris part.

Ce n'est qu'au début de juin qu'on a pu commencer à faire du ballast. D'abord on a renversé une énorme tranche de la montagne, sur 500 pieds de longueur par 30 de profondeur. Pour cela, on a percé — à l'aide de « drills » à diamant (foreuses) actionnées par l'air comprimé — des trous de 100 pieds, distancés de 20 pieds les uns des autres, qu'on a chargés de dynamite, soit une charge totale de 10.000 lbs, et qu'on a fait sauter entre eux par un mince fil de cuivre.

Les citoyens de Trois-Pistoles, mis au courant, attendaient avec anxiété, certains même avec peur, le jour où devait se produire le gros choc. Les résidents les plus rapprochés du chantier craignaient pour les cheminées de leurs maisons; certains songeaient à les consolider au moyen de madriers et de chaînes. Mais, fort heureusement — à part deux bâtisses de la compagnie qui furent

rent crevées — l'explosion ne fut pas aussi désastreuse qu'on s'y attendait.

On fit sauter la montagne, ou plutôt l'épaisse tranche de la montagne, par un matin brumeux. On avait eu soin, d'abord, de remettre tout l'outillage : pelles mécaniques, compresseurs, tracteurs, camions, mules (camions d'une forme étrange pouvant transporter en un coup 4 ou 5 verges cubes de pierre), etc.

Tous les hommes du chantier — une centaine — s'étaient rendus chez M. Philippe Leblond, à quelques arpents à l'ouest. Le chemin, et tout le large espace devant la maison, étaient couverts d'autos, de voitures, de peuple. Depuis vingt minutes, on arrêtait tout ce qui passait : véhicules, bicyclettes, piétons...

Tous les yeux étaient braqués sur la montagne. Au sommet, vers l'ouest, à quelque distance des trous pleins de dynamite, on pouvait apercevoir, malgré la brume, un gros homme court (un Russe) en blouse brune, qui attendait le signal de faire jouer sa batterie électrique.

On pouvait distinguer cette dernière, une sorte de boîte, placée près de lui, contre ses pieds. On devine aisément que le choc électrique — qui fait exploser la dynamite — se transmet directement, aussi vite que l'éclair, par un fil qui va de la boîte à tous les trous, les reliant entre eux.

« Hou !... » Un long cri plaintif, pareil à un appel de détresse, partit du chemin de fer, traversa la brume, s'éleva, arriva aux oreilles du bonhomme en blouse brune. La foule devint trépidante, fiévreuse. Le Russe, là-bas, poussa un cri pareil : « Hou !... » Puis on le vit se pencher, porter la main à sa boîte, et, à l'instant, une explosion formidable se produisit, — comme si le ciel fût chuté sur la terre, — suivie aussitôt d'un éboulement effroyable, qui dura bien une minute.

Mais, durant cette minute, on ne put rien voir de l'éboulement... rien qu'une pluie de roches qui volaient en l'air, qui sortaient d'un épais nuage de fumée — fumée agitée, en vagues roulantes — cachant toute la montagne, se mariant par le haut à la brume et qui prit plusieurs minutes à se dissiper.

Quel éboulement !... Il fallut plus d'un mois pour miner toute cette pierre — sauf les blocs pouvant passer dans la queue du concasseur — et la réduire en ballast, au rythme de 50 wagons par semaine.

Une fois la pierre minée, détaillée en morceaux, des pelles mécaniques puissantes la ramassent, l'élèvent et la laissent tomber dans les mules. Celles-ci s'en vont, à toute allure, la basculer dans le concasseur, à 200 pieds de là. La pierre ainsi broyée, ré-

duite en gros gravier, tombe sur une large dalle concave, avançant sur des roulettes au haut d'une solide charpente en côte par raille à pont, et tombant dans une sorte de grand entonnoir, pour couler, si l'on peut dire, dans des larges camions qui viennent se placer au-dessous. De là, les camions transportent le ballast à côté du chemin de fer, ou on le charge mécaniquement dans des wagons d'acier.

On remplit un wagon en moins de cinq minutes. D'ailleurs, toutes les opérations qui viennent d'être décrites, se font — comme on dit — à la course. Les mules qui charrient la pierre au concasseur, les camions qui transportent le gravier au chemin de fer, puis les autres camions qui emmènent la poussière de roche, qu'on vend à la tonne pour différents usages, tout cela fonctionne vite, à plein rendement, ainsi que les pelles mécaniques et les « jack-hammers ».

Le « jack-hammer » est l'outil du mineur, de celui qui perce la pierre pour y mettre la dynamite. Cet outil pèse près de 100 livres. C'est un cylindre creux auquel s'adapte la « drill » (foreuse) et qui est muni de deux poignées permettant de le tenir en place, de l'empêcher de branler. Travail dur pour les bras, et aussi pour les jambes, quand le pauvre mineur, perché sur une grosse roche presque pointue, ou arrondie au sommet, sur laquelle il est parvenu à monter en s'aidant d'une échelle, semble ne tenir là que par un prodige d'équilibre.

Le « jack-hammer » est relié au compresseur par un long tube de caoutchouc; dès que le mineur est installé sur sa roche, que son outil est bien en place — les deux poignées aux mains, et la « drill » bien serrée entre ses bottes pour la maintenir en place, — alors, d'un coup vif de la main, il abaisse une clef sur son outil, et aussitôt... criii !... la foreuse de vider, de vider à une grande vitesse, — deux ou trois tours à la seconde, — avec un bruit vibratoire et strident qui tape effroyablement sur le tympan, et sur les nerfs de qui n'est pas habitué.

Et la foreuse descend, à vue d'oeil, dans la pierre dure; à chaque minute, le travailleur fait jouer une autre clef sur son « jack », et l'air comprimé, passant du cylindre dans la foreuse percée dans toute sa longueur, souffle hors du trou, à mesure, la poussière de roche qui, autrement, bloquerait la « drill » et l'arrêterait de vider.

Pauvres mineurs !... Ils sont toujours enlignés comme des meuniers, mais d'une farine d'une autre espèce que leur encre, — les pommuns, les fait éternuer, tousser et cracher, et finit, avec

les années, par les rendre poitrinaires.

Leur travail est des plus durs, bien qu'ils aient des aides (helpers) pour les aider à démanteler leur attirail, le monter au travers des rochers, à 50 ou 75 pieds, et les relever, au besoin, sur leurs « jacks ».

Travail bien dangereux aussi, qui cause bien des accidents. Tantôt c'est un pauvre diable qui reçoit sur la tête un caillou, que la résonnance des machines détache d'une corniche, là-haut, et qui s'écrase, assommé, le sang giclant à travers ses cheveux et coulant sur toute sa figure, le rendant pitoyable. Tantôt c'est un Polluck (les mineurs sont presque tous des Russes, des Polonais et des Finlandais) dont la machine, soudain, happe la mitaine ou le gant, et qui se fait arracher les doigts, sinon la main entière; ou dont la machine saisit la culotte, la tord et l'enroule, tordant en même temps la jambe qu'elle a brisée, quand elle ne la casse pas.

Que d'autres dangers !... Rares sont les mineurs qui, après quelques années de ce rude travail, n'ont pas subi d'accidents pareils; les yeux surtout sont bien exposés, plusieurs portent un oeil artificiel.

Ces pauvres gars méritent bien notre sympathie. Seulement, ce qui leur fait... aimer leur métier de misère et de dangers, ils sont bien payés. Les mineurs d'expérience touchent \$250 à \$300 par mois; les autres, de \$150 à \$200.

Disons quelques mots, pour finir, des « drills ». Il y en a de trois espèces : des drills à diamant, pour creuser les trous profonds, de 20 à 100 pieds; les « wagon-drills » (wagon à trois roues entourées de pneus-balloons), pour creuser horizontalement, surtout dans le tuf et la pierre tendre (celles-ci sont rondes); et, enfin, les drills pour « jack-hammers »; dont la longueur varie d'un pied à vingt pieds.

Ces dernières sont les plus employées. La voiture qui fait le service entre l'équipe des mineurs et la forge, située à 500 pieds seulement, n'a pas de temps à perdre. Dans l'espace d'une demie-heure, quand tout va bien, les gars usent une soixantaine de « drills ». Tout le temps des deux forgerons, dont un technicien, passe à les réparer, après les avoir chauffées à blanc, à l'aide d'une machine très compliquée (drill-sharpener) actionnée, elle aussi, par l'air comprimé.

La « Steel Construction Co., Ltd » est la plus importante, et peut-être la seule au Canada, qui exécute de pareils travaux. Elle est la propriété des deux frères Armstrong, dont l'un dirige l'entreprise à Trois-Pistoles, et l'autre un vaste chantier en Ontario, où 75 gros camions sont employés au gravelage des routes.

La situation financière des Armstrong est, dit-on, des plus solides; chose certaine, ils n'ont pas l'air de s'en faire au sujet de l'avenir...

Louis MORNEAU.

—Nos chefs de— Services publics et administratifs



M. JACQUES-R. RENAULT
Représentant local du Bureau de la Commission des Prix et du Commerce à Rimouski

Fils de l'hon. Henri Renault, de Beauceville, président général de l'Association des Marchands détaillants du Canada. Fit ses études secondaires à l'Académie Commerciale de Québec et son cours de commerce à l'Université Queen's de Kingston, Ont. De mai 1939 à février 1940, employé à la Price Brothers Co., Ltd. Depuis février 1940, il est à l'emploi de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre; d'abord comme assistant à Rimouski du représentant local C. B. Bélanger, puis, succédant à ce dernier en octobre 1942, comme représentant local de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Le bureau local de la Commission doit aussi contrôler toutes les licences de commerce, accorder ou refuser toute demande pour un nouveau commerce. M. Renault est le représentant dans notre comté, du Contrôleur du caoutchouc et doit voir à l'émission des permis d'achat de pneus neufs pour ceux qui y ont droit. Il est, en outre, le représentant local de l'Administrateur des magasins de navires et doit voir à ce que les bateaux quittant le port de Rimouski aient les marchandises nécessaires pour leurs voyages.

Médecin-vétérinaire à Rimouski



Le Dr Benoît Dumas

M. le Dr Benoît Dumas vient de s'établir à Rimouski pour y exercer sa profession de médecin-vétérinaire. Natif de Trois-Pistoles, où il fit ses études primaires, il suivit le cours scientifique des Clercs St-Viateur à Berthierville puis s'inscrivit à l'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Gradué en 1943, il exerça sa profession à l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke comme assistant du Dr L.-A. Gendreau, m.v. Durant son séjour à Sherbrooke, le Dr Dumas a acquis une vaste expérience dans la pratique générale, la chirurgie et l'obstétrique chez les grands et petits animaux.

Ayant ouvert son bureau en notre ville, à 3, rue Lepage, M. le Dr Dumas s'occupera de la médecine vétérinaire en général pour les grands et petits animaux. Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

porter sans lui imputer les pires actes de barbarie.

Je vous prie de me croire, M. le Directeur,

Votre bien dévoué,
Capt.-abbé Paul GENDRON, ptre.

Encore l'obscurcissement ?

OTTAWA. (BUP). — La marine canadienne a réclamé, mardi, pour la prochaine saison de navigation, la stricte observance des règlements relatifs à l'obscurcissement sur le Saint-Laurent. « Le danger des attaques sous-marines n'est pas moindre cette année que dans les années passées », a dit un officier à ce sujet.

OUVERTURE DE LA NAVIGATION

Québec. — La navigation est maintenant ouverte sur le Saint-Laurent. Mercredi soir, un navire, commandé par le capitaine Sylvio Bélanger, est entré dans le port de Québec venant du Bas du fleuve, tandis qu'un autre, commandé par le capitaine Georges P. Caron, a quitté Québec hier matin dans la même direction. Ce sont deux navires de la Clarke Steamship Co.

Les poissons ne ferment pas les yeux pour dormir.

A sa naissance un éléphant pèse de 160 à 200 livres.

L'opossum ne mesure qu'environ un demi-pouce à sa naissance.

« Le poil de chameau », qui sert à fabriquer des brosses, vient d'une sorte d'écureuil.

Mise au point

ANSE-AUX-GASCONS, le 9 mars 1945.

M. le Directeur, LE PROGRES DU GOLFE, RIMOUSKI.

Sujet : « AFREUX ACTE DE CRUAUTE »

Cher M. le Directeur, Cette nouvelle parue dans votre journal du 2 courant a dû étonner bien du monde...

Est-ce tout simplement un conte pour faire peur aux enfants, ou si vraiment c'est une nouvelle de provenance gaspésienne ? Si vous ne donnez pas plus de détails dans le prochain numéro du Progrès, à savoir : quand et en quel endroit de la Gaspésie cet acte de sauvagerie barbare est arrivé, la population de plus en plus étonnée aura le droit de protester.

Un fait met en doute la véracité de votre information. « L'enfant, dit-on, a été conduit à l'hôpital par avion. »

Or, nous avons deux hôpitaux en Gaspésie. L'un à Gaspé et l'autre à Ste-Anne-des-Monts. Les Gaspésiens n'ont pas à prendre d'avion pour s'y rendre, du reste, nous n'avons aucun service de transport par avion. Si cet enfant a été conduit à l'un de nos hôpitaux par avion, c'est qu'elle venait d'une autre région que la nôtre. Dans ce cas, votre nouvelle aurait dû l'indiquer.

La Gaspésie en a assez à sup-

Au Conseil Municipal

Lundi, le 5 mars 1945, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p. m., sont présents : M. le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Joseph Desrosiers, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Liste de paye No 6 236.25, Maurice DeChamplain 105.00, Liste de paye No 7 22.00, Wilfrid Ouellet 8.24, Dionne Automobiles 7.08, Michaud, Enr., 2.58, Auguste Gagné 5.00, P.-E. D'Anjou & Fils, Ltée 7.24, Garage Michaud, Enr., 1.00 Imperial Oil, Ltd 31.50, Express 85, La Cie de Pouvoir 17.88, Omer & Adrien Dionne 45, La Cie de Pouvoir 258.57, Léon St-Pierre 13.20, Emile St-Pierre 464.75, Garage Madore, Enr., 11.77, J.-A. Ouellet 13.65, Régie des Services Publics 20.00.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. L. P. Laliberté et Arthur Pelletier, conformément aux certificats de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du comité général en date du 26 février 1945, lequel rapport est accepté et ratifié.

Deux rapports concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés les 14 et 20 février dernier.

Une lettre du sergent Wilbrod Brisson demandant l'appui du conseil pour obtenir une licence de cocher.

Des lettres de MM. Adhémar Banville, Lionel Proulx, Roger Blanchette et Joseph Blanchette demandant des améliorations sur le lot No 533 au cadastre de cette ville.

Une demande des Rév. Soeurs de la Charité pour remise de taxe foncière.

Une demande des Rév. Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour remise de taxe foncière.

Une demande des Rév. Soeurs Servantes de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière.

Une lettre de M. Napoléon Dion offrant ses services comme constable de cette ville.

Une lettre de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, section de Rimouski, sollicitant une contribution de la municipalité pour leurs œuvres.

Vu leur état de pauvreté, il est proposé et résolu que les demandes des Rév. Soeurs de la Charité, de l'Immaculée-Conception et des Servantes de Jésus-Marie soient accordées et que remise soit faite de la taxe foncière de 1945 à ces communautés.

Proposé et résolu de voter une somme de \$25.00 comme souscription aux œuvres de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Proposé et unanimement résolu que, sur paiement par M. J.-Adélaïde Heppell de la somme de trois mille deux cents dollars en principal ainsi que tous frais et intérêts, à la Ville de Rimouski, aux termes d'un acte de prêt audit M. Heppell passé devant Me L.-G. Belzile, notaire, le 9 juin 1922, et enregistré à Rimouski le 23 juin 1922 sous le numéro 50846, Son Honneur le maire soit autorisé à signer un acte de quittance finale du montant total, en capital et intérêts, de l'obligation consentie suivant ledit acte de prêt, cette quittance devant comporter mainlevée et ordre de radiation totale de l'hypothèque résultant du susdit acte enregistré sous le numéro 50846, sur l'immeuble désigné dans ledit acte comme étant partie du lot No cinquante-trois (53) au cadastre officiel de la ville de Rimouski avec les bâtiments dessus construits et dépendances.

Proposé et résolu que les demandes de MM. Banville, Proulx, Blanchette et Dion soient référées au Comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

Rapatriés

Plusieurs militaires de la région sont arrivés récemment après avoir combattu sur le front italien ou dans le nord-ouest de l'Europe. On remarquait le soldat Cyrille Paradis, de St-Octave-de-Métis, du Royal 22e Régiment, qui fut blessé non loin de Rimini, le 18 octobre; le soldat J. Gagnon, de Lac-au-Saumon, du Régiment de la Chaudière, blessé à Carpiquet, le 7 juillet dernier; le soldat J. Grégoire, de l'Alverne (Bonaventure), vétéran des campagnes de Sicile et d'Italie; le soldat René Lévesque, de Lac-au-Saumon, blessé en Italie le 29 décembre; l'artilleur A. Gagnon, de l'artillerie canadienne, de Mont-Joli; le soldat A. Gagné, du service de l'intendance, de Ste-Florence.

A la Commission Scolaire

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mercredi, le sept mars mil neuf cent quarante-cinq, à quatre heures de l'après-midi, sont présents : son Ex. Mgr C.-E. Parent, évêque, curé, président, et messieurs Alphonse Chasse et Gleason Belzile, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance est ouverte par la récitation de la prière et les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

Comptes approuvés : Séminaire de Rimouski 91.00, La Tourbière de Pointe-au-Père 40.50, Arthur Turcotte 1.75, La Cie de Pouvoir 6.16, La Cie Santerre, Ltée 9.18, La ferronnerie de Rimouski 3.46, Albert Michaud 2.13, L'imprimerie Gilbert, Ltée, 91.39 et 5.00, Roland Martin 39.00.

Vu le projet d'emprunt de la somme de soixante-cinq mille dollars (\$65,000.00) pour la construction d'une école primaire de dix classes, à Nazareth, dans ladite municipalité.

Vu le projet de résolution à cet effet, mentionné et écrit au long au procès-verbal du 20 février 1945;

Vu les avis publics dûment donnés et publiés;

Ledit projet de résolution étant étudié et considéré, il est proposé par M. Gleason Belzile :

Que la commission scolaire de la ville de Rimouski soit autorisée à emprunter pour un terme de trente ans, la somme de soixante-cinq mille dollars (\$65,000.00) pour la construction d'une école primaire de dix classes, à Nazareth, dans ladite municipalité.

Qu'à cette fin des obligations soient émises au montant de \$65,000.00 au taux d'intérêt de trois pour cent (3%) par an, ledit intérêt payable semi-annuellement les premiers mai et novembre chaque année pendant une période de trente ans, à la Banque Canadienne Nationale, à Rimouski, Québec et Montréal;

Les dites obligations seront émises sous la loi et seront rachetables par séries durant les trente années après le premier mai 1945. (Tableau).

Que ces obligations soient de dénominations de \$100.00 ou de multiples de \$100.00 et devront porter le certificat du ministre des affaires municipales;

Qu'à chacune des obligations soient attachés des coupons représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance; Que ces obligations soient signées par le président et le secrétaire-trésorier; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

Qu'une taxe annuelle soit et soit imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêt, des montants dus chaque année suivant le tableau ci-dessus;

La corporation se réserve le droit de racheter par anticipation, au pair, à toute échéance d'intérêt, les obligations émises sous l'autorité de la présente résolution. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette officielle de Québec pas moins de trente, ni plus de soixante jours avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la manière prescrite pour les avis publics de la corporation. Le même avis sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné. Toute obligation ainsi rachetable cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu ci-dessus.

Proposé et résolu que les demandes de MM. Banville, Proulx, Blanchette et Dion soient référées au Comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

Mort d'une ancienne Rimouskoise

Mme Marie Plamondon, veuve d'Elzéar Lebel, autrefois de Rimouski, épouse de M. J.-Alfred Bolduc, de Québec, est décédée dimanche à l'Hôpital St-François d'Assises, après une longue maladie soufferte avec une chrétienne résignation. Elle était âgée de 61 ans et 6 mois. Elle appartenait à l'une des familles en vue de Saint-Sauveur de Québec.

Outre son époux, feu madame LeBel-Bolduc laisse, pour pleurer sa perte, ses fils, MM. Lionel LeBel, directeur de la publicité du ministère de la Chasse et des Pêcheries; Paul LeBel, avocat au Barreau de Québec; Georges-Henri LeBel, gérant de district de la Cie de Téléphone National, de Montmagny; et Marius LeBel, employé du Canadien National, à Québec; ses petits-fils et petites-filles: André, Léo, Louis, Jean-Louis, Louise, Pauline, Micheline, Colette, Constance, Murielle et Henriette LeBel.

Lui survivent également: un frère M. Louis-P. Plamondon, maître-boulangier, de Québec; deux sœurs, Mme J.-H. Pelletier, de Montréal; et Rebecca Plamondon de Québec; ses belles-sœurs

Adopté unanimement.

En attendant la perception des arrérages de cotisation et de rétributions scolaires ainsi que d'une subvention accordée par la province, il est proposé par M. Chassé et unanimement résolu d'autoriser, sous le seing du président et le contreseing du secrétaire-trésorier, un ou des emprunts temporaires pour une somme ne dépassant pas vingt mille dollars (\$20,000.00) de la Banque Canadienne Nationale ou autres prêteurs, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4% par année, pour une période de six mois, et que demande soit faite à la commission municipale de Québec de ratifier la présente résolution.

MM. les commissaires reçoivent les communications suivantes :

Une lettre de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique annonçant que la demande d'octroi pour la construction d'une école à Nazareth sera étudiée après la session, alors que le nouveau budget sera voté.

Une demande de la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour une souscription en faveur des œuvres de cette société.

Des demandes d'engagement comme institutrice de la part de Mlles Clarisse Parent et Béatrice Lévesque.

Proposé par M. Chassé et résolu qu'une somme de \$5.00 soit votée en faveur de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Et la prière clôt la séance.

Mme Ernest Martin, de Rimouski; Mme Olivier Plamondon, de Québec; ses beaux-frères, MM. Léon et Jean-Baptiste LeBel; ses belles-sœurs, Mme Lionel LeBel (Lucile Bégin), Mme Paul LeBel (Marg. Sasseville), Mme G.-H. LeBel (Claire Lavoie), Mme Marius LeBel (Gemma Ferland), de Québec; mesdames Jos. Lessard et Henri Pagé, de Montréal; mesdames Charles Fournier, Adélaïde Parent, Rosaire Dallaire, Lauréat Dompierre, veuve, A. Bolduc, fils, de Québec; Mme Eugène Rousseau, de Chicoutimi; un beau-fils, M. Alfred Jeffrey, de Québec. Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

Au Théâtre Cartier

19-20-21 mars 1945

Jean Arthur, Charles Boyer dans

History is made at night

Dans ce film, Charles Boyer joue un personnage nouveau pour lui. On lui a donné le rôle de maître d'hôtel par excellence. A Paris, il rencontre Jean Arthur, mannequin de New-York, dont la vogue dans son domaine égale celle de Boyer dans le sien. Cette courte description vous donne une petite idée du spectacle grandiose qui sera présenté au Cartier pour trois soirs seulement. Vous verrez au même programme les nouvelles et un sujet court.

22-23-24 mars 1945

Marlene Dietrich, Fred MacMurray dans

Madame veut un enfant

Tous ceux qui aiment les films français seront certainement enchantés d'avoir vu celui-ci qui met en vedette les meilleurs acteurs du cinéma américain. Tout en étant une comédie, ce film a aussi des scènes dramatiques très captivantes.

Au même programme, vous verrez le 11e épisode de la série Captain America.

Une seule représentation à 8 heures.

Au Théâtre Rimouskois

17-19-20 mars 1945

Evelyn Keyes, Edmund Lowe dans

Dangerous blondes

« Dangerous Blondes » est un film si mystérieux et en même temps si comique que le spectateur ne saura pas, à certains moments, s'il doit rire ou frémir. Les

incidents drôlatiques et les scènes policières sont adroitement combinés avec l'attrait constant des jolies filles qui donnent au film son titre.

Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

21-22-23 mars 1945

Marjorie Reynolds, Dennis O'Keefe dans

Up in Mabel's room

En ce temps où les films de guerre ont presque toujours la première place, une belle comédie est toujours bien vue. C'est pourquoi, personne ne manquera de voir ce film qui vous fera rire aux larmes.

Au même programme le 3e épisode de la série The Desert Hawk et sujet court.

Une seule représentation à 8 heures.

Décès

— Mercredi, en l'église de Val-Brillant, ont eu lieu les funérailles de M. Octave Pineau, décédé dimanche à l'âge de 76 ans.

— Mme Siméon Miousse (Marie-Louise Vaillancourt), de St-Nil (Matane), est décédée le 11 mars. Elle était âgée de 57 ans. Outre son mari, six fils et quatre filles lui survivent : MM. Omer Miousse, de Rimouski, Robert, Gérard, Maurice, Jean-Paul et Léopold, de St-Nil; Mme Victor Bernier, de Rimouski, Mme Edgar Siros, Mlles Cécile et Yvette Miousse, de St-Nil.

— M. Louis-Philippe Fillion est décédé à Price, le 13 mars, à l'âge de 86 ans et 6 mois. Ses funérailles auront lieu, samedi.

— M. et Mme Philippe Bouchard, de Luceville, viennent d'être éprouvés par la mort de leur fils Héliodore Bouchard, âgé de 24 ans, décédé le 9 mars. Outre ses parents, le défunt laisse pour le pleurer trois frères et quatre sœurs : MM. Yvon, Marius et Jacques Bouchard; Mlles Madeleine, Murielle, Réjeanne et Raymond Bouchard.

— M. le curé R. Roy, de Sainte-Luce, vient d'être éprouvé par la mort de son père M. Auguste Roy, décédé à Baie-des-Sables le 13 mars. Il était âgé de 79 ans. Survivent au défunt six fils et six filles.

SÉCURITÉ

Des achats réguliers de Certificats et de Timbres d'Epargne de Guerre assurent votre sécurité d'avenir. Les Pastilles Smith Bros. contre le Rhume, la Grippe ou au Rhin, vous procurent une sécurité contre les rhumes résultants du froid—10c—loqu'il y a.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

AUGMENTATION DES TAUX D'ASSURANCE-AUTOMOBILE À COMPTER DE MINUIT, LE 31 MARS 1945

Voici Pourquoi —

La diminution du coût des accidents que l'on avait escomptée lorsque les taux furent réduits en 1942 et en 1943 ne s'est pas réalisée... tandis que le coût des réparations et des remplacements a augmenté. Par conséquent, les Taux de Primes pour Blessures Corporelles et Dommages Matériels, ainsi que certains Taux pour Collision, seront augmentés de 20%. Toutefois, les Taux d'Incendie seront réduits de 10%.

Les nouvelles primes des polices ordinairement achetées par les propriétaires d'automobiles privées seront encore bien inférieures à celles de 1941.

En 1942, de même qu'en 1943, les compagnies soussignées ont volontairement réduit leurs taux pour Blessures Corporelles, Dommages Matériels et Collision concernant les automobiles classées dans les plus basses catégories de rationnement de l'essence.

Lorsqu'elles annonçèrent leurs réductions de 1943, les compagnies déclarèrent qu'elles avaient "décidé de tenir compte, dans l'établissement des nouveaux taux, de la diminution générale des risques de la circulation automobile à laquelle on pouvait raisonnablement s'attendre, bien qu'elle ne se fût pas encore produite".

La diminution espérée dans le coût des accidents (diminution sur laquelle était basée la réduction des taux) ne s'est pas réalisée. En outre, les réclamations pour Blessures Corporelles ont augmenté, cependant que les réparations des automobiles coûtent beaucoup plus cher qu'en 1942 ou en 1943.

Il est très important de remarquer que les nouveaux taux sont encore considérablement inférieurs à ce qu'ils étaient en 1941 pour une police ordinaire couvrant les Blessures Corporelles, les Dommages Matériels, l'Incendie et le Vol.

Les taux de certains types d'automobiles commerciales ont aussi été modifiés. Si vous êtes actuellement assuré, les nouveaux taux s'appliqueront au renouvellement de votre police.

Publié par les Compagnies d'Assurance appartenant à la
CANADIAN UNDERWRITERS' ASSOCIATION
INDEPENDENT AUTOMOBILE INSURANCE CONFERENCE

L'Assurance-Vie et le Foyer Canadien

par

Arthur P. Earle

PRÉSIDENT DE LA

MONTREAL LIFE INSURANCE COMPANY

LA réunion annuelle de la Montreal Life Insurance Company, le président, Arthur P. Earle, a rappelé les fonctions et l'utilité de l'assurance-vie en temps de guerre et pendant la paix, ainsi que son étroite association avec le foyer canadien. Il a qualifié l'assurance de "principal constructeur et agent social du Canada".

M. Earle fit observer que la réduction des dépenses et le placement des épargnes dans l'assurance-vie ont prévenu l'inflation au Canada et aidé considérablement les emprunts de la victoire.

Relativement à la paix, M. Earle a fait remarquer que les sociétés d'assurance-vie constituent des institutions essentielles et qu'elles doivent constamment rester au service du public. C'est par leurs contacts réguliers et systématiques avec le foyer, par leur étroite association avec la famille qu'elles rendent le plus précieux service au peuple du Canada.

Grâce aux sociétés canadiennes d'assurance-vie, les chefs de famille peuvent se prémunir contre toutes les formes d'adversité et préparer l'avenir d'une façon sage et ordonnée. Citons les principaux avantages suivants :

1. Protection pour les dépendants en cas de mort prématurée;
2. Revenu mensuel en cas d'incapacité totale;
3. Pension de retraite;
4. Fonds d'urgence;
5. Education des enfants.

Les prêts des sociétés d'assurance per-

mettent de construire des maisons, d'acheter des fermes, d'organiser des entreprises commerciales et d'assurer le progrès social.

Le président a souligné l'intimité et la cordialité des relations qui existent entre le public et les sociétés d'assurance; le succès remarquable de la Montreal Life Insurance Company, dit-il, est dû en bonne partie à l'esprit amical qui marque les relations établies entre la Compagnie et ses assurés. Cette amitié est cultivée, entretenue, renforcée depuis les débuts mêmes de la Compagnie. Aujourd'hui encore, la Compagnie s'applique à traiter la grande famille de ses assurés avec une courtoisie, une compréhension et un souci de coopération sans cesse accrues. Un assuré satisfait en amène un autre: voilà le principe même du succès.

TABEAU DU PROGRÈS

	Revenu total	Assurances en vigueur	Actif
1914	\$ 85,769	\$ 4,494,859	\$ 237,599
1924	758,485	28,023,812	2,533,919
1934	1,304,331	37,266,461	5,563,546
1944	2,473,670	79,242,455	12,628,629

VEDETTE DU RAPPORT DE 1944

Gain record d'assurances en vigueur.
Vaste augmentation de l'actif total.
Taux de mortalité favorables.
Taux d'intérêt élevé sur les placements.
Profits substantiels.
Valeur record des titres en portefeuille.

MONTREAL LIFE

INSURANCE COMPANY "L'Assurance Amie"

J.-ALBERT GAGNON, Gérant de District, Rimouski, P. Q.

TABAC A CIGARETTES WINDSOR

Vraiment savoureux et doux!



202

LE PROGRES DU GOLFE

IL FAUT QUE LA CROIX-ROUGE ATTEIGNE SON OBJECTIF

Utilisant les tissus et autres matériaux fournis par la Croix-Rouge, depuis le commencement de cette terrible guerre, les Canadiennes ont obtenu, grâce à leur diligence et à leur dévouement, de magnifiques résultats. Plus de 39.000.000 d'articles ont déjà été expédiés outre-mer. Des millions de vêtements ont été donnés aux civils que les bombardements ont ruinés; des tricotés, des articles de toilette ont été fournis aux marins, survivants des naufrages. Plus de 15.000.000 d'articles de toutes sortes ont procuré du confort à nos combattants à l'étranger et les soldats au pays en ont reçu 5.500.000; enfin des couvertures et de la literie furent envoyées partout où la guerre a semé la ruine et le désarroi.

Depuis la première nuit, où les bombes tombèrent sur l'Angleterre, brûlant, détruisant, et saccageant les êtres et les choses, la Croix-Rouge canadienne a toujours fourni tout ce qui pouvait soulager les survivants et les garantir du froid et de la maladie.

Mais la guerre n'est pas finie et la tâche de la Croix-Rouge est de plus en plus lourde. Les raisons pour lesquelles il est absolument nécessaire qu'elle atteigne son objectif dans la présente campagne, sont nombreuses.

En voici quelques-unes :

Avant de s'enfuir des pays qu'ils occupaient, les Allemands les ont mis à sec, emportant tout ce qu'ils pouvaient... La Croix-Rouge, prévenue de l'extrême misère de ces populations, a pris les mesures nécessaires, et des cargaisons de vêtements sont en route vers les pays libérés qui ont le plus souffert.

Nos armées livrent actuellement des batailles terribles, le nombre des blessés augmente sans cesse et le retour de la paix ne les guérira pas immédiatement. Il faudra continuer à leur donner les soins auxquels ils ont droit.

Les prisonniers de guerre en Allemagne et au Japon sont toujours derrière les fils barbelés et ils ne peuvent s'alimenter d'une façon suffisante que grâce aux colis de la Croix-Rouge. Au-delà de 13.000.000 de colis ont été expédiés depuis l'ouverture des hostilités, et ils ont sauvé des milliers de vies.

Il faut que les six dépôts d'emballage de la Croix-Rouge continuent de fonctionner à plein rendement, grâce à la coopération du public.

Un autre service dont la Croix-Rouge canadienne fait bénéficier les prisonniers de guerre consiste

en un Bulletin hebdomadaire qui leur apporte des nouvelles fraîches du Canada. Recueillies et données par la Presse Canadienne, les nouvelles sont câblées par la Croix-Rouge Canadienne à la Croix-Rouge internationale, à Genève, où elles sont rassemblées dans un bulletin qui est distribué dans les camps d'internement en Allemagne. Ce journal, ajouté aux livres et aux articles de sport, contribue à soutenir le moral des prisonniers de guerre.

Le soldat E.-A. Smith, l'un de nos troupiers les mieux connus au Canada, le premier fantassin de l'Armée Canadienne à recevoir la Croix Victoria, a tenu à faire sa part dans la Campagne de souscription de la Croix-Rouge. Il exhorte vivement chaque Canadien à souscrire le plus généreusement possible, car, dit-il, « je sais par mon expérience personnelle ce que la Croix-Rouge signifie pour les soldats outre-mer. »

Vous êtes convaincus, sans doute, que l'œuvre de la Croix-Rouge est plus indispensable que jamais et qu'elle ne pourrait la mener à bien sans votre généreuse souscription.

(Communiqué)

Rapport financier de la Ville de Matane

Pour l'information des contribuables de la ville de Matane, il nous fait plaisir de publier un résumé de l'état financier de la ville préparé par M. Georges Masson, C. A., vérificateur, de Rimouski, qui a fait la vérification de l'administration financière de la ville pour l'année 1944 et a établi son bilan.

Rapport financier de la Ville de Matane

Le rapport financier de la ville de Matane indique que l'année 1944 s'est terminée avec un surplus de \$4.974.50, après avoir mis de côté \$6.600.00 comme réserve pour la dépréciation de l'aqueduc, du pont et des autres propriétés.

Le taux de la taxe est resté le même que l'année précédente soit 70 le cent.

Le bilan s'établit comme suit au 31 décembre 1944 :

ACTIF	
Aqueduc, Pont, Chemins, Trottoirs et autres propriétés	409.286.23
En Caisse	4.165.19
Comptes à recevoir, taxes, licences, service d'eau	5.322.28
Inventaire matériaux et fournitures	3.970.88
Obligations du Dominion	3.000.00
Total Actif	425.744.58

PASSIF	
Obligations à 4% rachetables en séries	171.800.00
Hypothèques (balances prix de ventes)	10.625.10
Comptes payables	10.597.03
Intérêt accru	1.948.09
Réserve pour mauvais comptes	500.00
Réserve pour dépréciation	219.600.32
Surplus	10.674.04
Total Passif	425.744.58

Etat des revenus et dépenses

REVENUS	
Taxes foncières	14.878.99
Licences	6.458.50
Service d'eau	16.550.79
Autres revenus	3.360.30
Total Revenus	41.248.58

dant de sa brigade, dit pour sa part : « Quant je quittai l'Angleterre au début de juin, il y avait plus de soldats et d'excitation. Je discerne déjà le sourire de la victoire chez les civils, dont les visages reflétaient jadis l'inquiétude en 1940, 41 et 42. Si vous rencontrez mon ancien patron, le soldat Antoine Rioux, de Québec, maintenant avec le « 22 », que je n'ai vu depuis deux ans et demi, dites-lui que je me porte à merveille. »

Au mois d'août 1939, Gagnon conduisait un taxi à Québec pour Antoine Rioux. En août 1940, tous deux portaient l'uniforme. Gagnon, maintenant âgé de 29 ans, s'enrôla le 21 septembre 1939. Il est dans le Régiment de la Chaudière outre-mer depuis 4 ans.

« Mon expérience de taxi pendant cinq ans dans les côtes et les rues étroites de Québec m'a payé des dividendes, dit-il, puis-que j'ai conduit mon brigadier pendant quatre mois sur le front de l'ouest, sans le moindre accident... J'ai dû faire 10.000 milles soit au volant d'un char d'écouleur en reconnaissance, soit en jeep ou encore dans une limousine d'état-major. L'entraînement de l'armée me sera précieux dans la vie civile. Un auto militaire, il faut que ça marche. Celui d'un brigadier surtout. Le « patron » et moi l'avons échappé belle, surtout dans le porche de Falaise, et plus tard à Gand : des bombardements en règle. Nos brigadiers vivent dangereusement, mais ils obtiennent des résultats. »

De retour à son régiment depuis deux mois, Gagnon eut le plaisir de voir ses camarades en

(Suite en page 6)

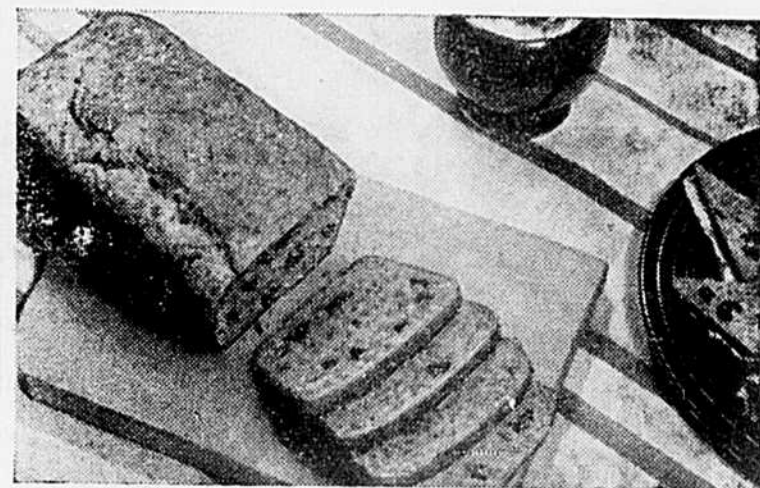
DEPENSES	
Entretien des chemins, trottoirs, aqueduc	9.410.89
Dépenses du département du feu et de la police	1.280.88
Eclairage des rues et des bâtiments	1.944.37
Dépenses d'administration, assistance publique, service des aliénés, etc.	8.547.00
Intérêt sur obligations et hypothèques	7.536.62
Frais de conversion de la dette	994.04
Dépréciation	6.600.00
Total Dépenses	36.274.08

SURPLUS 4.974.50

J.-E. DIONNE, Sec.-Trés.
GEORGES MASSON, C. A.,
Vérificateur.

Depuis ces dernières années, la ville de Matane n'a connu que des surplus et, depuis déjà longtemps, n'a pas contracté un seul emprunt temporaire des banques pour remplir ses obligations.

Les administrateurs de la Ville méritent certainement des félicitations pour la sagesse de leur administration qui a placé leur ville parmi celles jouissant d'un des meilleurs crédits de la Province.



Succulent pour la Boîte à Lunch et si facile à préparer!

PAIN ALL-BRAN AU RAISIN

1 œuf
1 tasse sucre
1 tasse mélasse
1 tasse lait ou lait de beurre
2 cuillères à soupe saindoux fondu
1 tasse All-Bran Kellogg

2 1/2 tasses farine tamisée
2 cuillères à thé poudre à pâte
1 1/2 cuillères à thé sel
1/2 cuillère à thé soude
1/2 tasse raisins coupés

Bien battre l'œuf. Ajouter sucre, mélasse, saindoux (fondu et refroidi) et All-Bran; bien mélanger; laisser jusqu'à disparition presque complète du liquide. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, sel et soude; ajouter au premier mélange avec raisins; brasser soigneusement jusqu'à disparition de la farine. Cuire dans beehive à pain graissée doublée d'un papier ciré dans four modéré (350° F.) environ 1 heure.

Succulent... et différent! Ce riche pain brun possède un goût de noisette que seul peut procurer le All-Bran Kellogg... et la texture douce et légère du All-Bran. Parfait pour la boîte à lunch parce que c'est un aliment sain que se garde frais. Découpez la recette des maintenant et achetez All-Bran de votre épicière aujourd'hui même. Boîtes de 2 grandeurs commodes. Fabriqué par Kellogg, London, Canada. Vous aide à rester régulier—naturellement!

All-Bran Kellogg

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous la responsabilité des correspondants)

Allocations familiales

La loi des allocations familiales n'accorde aucune gratification aux parents qui prennent trop à cœur le bien-être de leurs enfants et qui réussissent par leur travail ardu à gagner un salaire raisonnable ou parviennent en s'infligeant toutes sortes de privations à se créer une réserve pour prendre soin des enfants lorsqu'ils atteindront les quinze ans et alors que les frais des couverts et des collèges seront plus élevés.

Ainsi le père de huit enfants qui a un revenu de \$3.000 ou plus ne reçoit aucune allocation et celui qui a un salaire de \$2.500 et un revenu de loyers ou de placements de \$500 ne reçoit rien. Il ne peut pas s'attendre à être récompensé, parce qu'il travaille fort ou parce qu'il a réussi à économiser une somme qui l'aidera au fur et à mesure que sa capacité de travail diminuera.

Cette loi reflète l'esprit de nos gouvernements et est aussi anticapitaliste que celle des Pensions de Vieillesse. La loi ne dit pas, mais elle veut dire ceci : je récompenserai le père de famille qui veut bien restreindre ses ambitions et ne pas chercher à trop bien élever ses enfants; s'il réussit à économiser ou à gagner trop, je le laisserai à son sort et il n'aura pas de sympathie.

Le gouvernement n'a pas plus de considération pour celui qui économise pour ses vieux jours. Elle encourage le travailleur à tout dépenser et lui verse une pension quand il atteint 65 ans, mais malheur au prévoyant qui a amassé quelques biens et malheur à celui qui travaille encore et gagne un salaire, il ne recevra pas de pension.

Il y a certainement des personnes qui ont un revenu de \$5.000 et qui sont de bons citoyens tout comme il y a des travailleurs économes qui réussissent à amasser de quoi pour leurs vieux jours, mais pourqu'il faut-il qu'ils soient ainsi maltraités?

Comment pourra-t-on inculquer chez nos enfants le sens de la justice et leur demander d'observer les lois et d'être de bons citoyens quand nous leur expliquons ces deux lois qui ne récompensent que les imprévoyants, les déshérités ou les malchanceux.

C'est LALOA.

Saisies

Cinq individus ont été appréhendés, cette semaine, par des officiers de la Gendarmerie Royale, à Pointe-des-Baumes, près de Baie-Comeau. Les prévenus furent trouvés dans une distillerie clandestine, où deux alambics d'une capacité de trente gallons chacun étaient à fonctionner. Ils furent transportés par avion de Baie-Comeau à Rimouski.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge

CAMPAGNE DE 1945
Comté de Rimouski

Localités	Montants souscrits
Rimouski	1147.89
Nazareth	123.90
SOLICITEURS : Louis Leclerc, Zéphirin Tremblay, François Gagné, Ch.-H. Morissette, Léopold Tremblay, Hermel Tremblay.	
Membres du Conseil Mun. de St-Narcisse	12.00
St-Eug. de Ladrière	10.00
St-Fabien	10.00
St-Anaclet	8.00
St-Simon	10.00
St-Yves de Rimouski	10.00
Canadian Cod Liver Oil	25.00
Coop. Fédérée de Rimouski	15.00
Luceville	133.00

Solliciteuses : Mlles Raymonde Fournier, Thérèse Belzile, Jeanne Thibault, Raymonde Thibault.

Les présidents de la Campagne de la Croix-Rouge désirent exprimer leurs remerciements aux dévoués solliciteurs de cette campagne.

Les montants jusqu'à date sont bien satisfaisants; nous espérons arriver à notre objectif sans difficulté.

La dernière semaine est toujours la plus critique, mais nous avons confiance dans la bonne volonté des amis de la Croix-Rouge.

(Communiqué)

Obscurcissement?

Si l'on en croit la rumeur, le gouvernement fédéral décréterait l'obscurcissement partiel dans le bas du fleuve et la Gaspésie, à la réouverture de la navigation. Le Ministère de la Marine s'attendrait que les submersibles ennemis tentent de grands coups cette année.

Mort accidentelle

Lundi après-midi, M. Joseph Paradis, cultivateur de St-Valérien, a été victime d'un accident fatal. Il arrivait à la scierie locale avec un voyage de billes de bois lorsqu'en déchargeant le bois il fut frappé à la tête par une bille. Il succomba sous le coup. Son épouse (Yvonne Proulx) lui survit ainsi que plusieurs enfants.

Condamnés

Un père de famille de St-Médard, accusé d'attentat à la pudeur sur ses enfants, a avoué sa culpabilité et recevra sa sentence le 20 mars.

Un manufacturier de Mont-Joli, accusé de deux infractions à la loi du revenu en temps de guerre, pour avoir négligé de produire ses rapports de taxes d'accise et de vente, s'est vu infliger une amende de \$15.00 pour chaque infraction.

Un citoyen d'Amqui a plaidé non-culpabilité sur une accusation de vagabondage et de vente de boisson.

AVEC NOS COMBATTANTS OUTRE-MER

Comment le soldat Dupéré, de Rimouski, apprit à nager

En permission à Londres avec ses copains Demers, de Montréal, et Gagnon de Québec. — La mémoire formidable du Général de Gaulle — Gagnon, chauffeur du brigadier. — Chez nos renforts.

par le lieutenant J.-Charles Daoust, des Relations extérieures de l'Armée

LONDRES, mars 1945 — (retardé) — Trois gars de la Chaudière, en permission à Londres pour la première fois depuis le 6 juin, ont trouvé la vie moins intense qu'avant l'ouverture du front de l'ouest. Ce sont le caporal suppléant Georges Demers, d'Outremont, les soldats François Dupéré, de Rimouski, et Léopold Gagnon, de Québec. Au cours de leur visite aux bureaux des Relations extérieures, ils furent heureux de voir les récentes photos de la Chaudière en action.

« Je conseille aux renforts d'apprendre à nager, dit en souriant Dupéré, j'ai 25 ans et il m'a fallu apprendre dans l'eau glaciale de la Hollande. Je ne crois pas qu'il y eut des noyades dans ma compagnie : c'est surprenant! Des meubles flottaient partout; on s'y accrochait. »

Le caporal Demers garde de beaux souvenirs de ses loisirs. En « perme » de 60 heures à Paris, par exemple, le comte et la comtesse de Bay allaient, un jour, se présenter au général de Gaulle. Quel ne fut l'étonnement de tous d'entendre le chef de l'état français lui dire, avant toute présentation : « Bonjour, Demers... » « Je n'oublie jamais un nom ».

Un jour à Londres, Demers et le sergent-major Leclerc de la Cie « C » avaient été interpellés dans la rue par le chef de la Résistance.

Le soldat Gagnon, de Québec, qui fut pendant quatre mois le chauffeur particulier du commandant

QUAND VOUS
ACHETEZ DES
CIGARETTES,
DITES
SIMPLEMENT:

"Un paquet
d'Sweet,
s'il vous plaît"



CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

CHEZ VERREAULT

Votre toilette
de printemps
et de Pâques
à un prix
qui vous plaira

MANTEAUX
demie-saison

La beauté de ces manteaux printaniers saura plaire aux plus élégantes. Beaux tweed anglais garnis de riches fourrures telles que renard rouge, jaune, brun, loup naturel et blanc.

Nous insistons sur la richesse de ces tweeds anglais véritables que nous avons eu l'occasion d'acheter pour l'ouverture de la saison du manteau. Styles droit ou ajusté avec doublures de plume caraculé ou de tweed réversible. Tailles de 9, 11, 13 et 15 ans.

Voyez cette superbe collection en étalage et vous en serez ravies à ce prix jamais vu encore de

\$34.50



LE MAGASIN
Verreault
LIMITÉE



BLESSES DE RETOUR : Un groupe de blessés est descendu ces jours derniers à la gare de Lévis. Première rangée à gauche : le sergent K.-R. Nash et sa mère, Mme Mary A. Nash, domiciliée à 6, Chemin Ste-Foy, Québec, le capitaine J.-M. Fortier, officier d'état-major aux quartiers généraux de Québec, son beau-frère. A droite, le sapeur H.-L. Grondin et Mme Rita Grondin, de Saint-Gerard. Deuxième rangée à gauche : de gauche à droite, le sapeur H.-L. Grondin, le caporal Ludger Roy, le soldat P. Bernier, le soldat R. Carrier. A droite, le soldat A. Gagnon, de Sainte-Félicité, comté de Matane, reçoit sa solde des mains du capitaine J.-L. Grégoire, du Corps des payeurs de l'Armée. Troisième rangée : Deux des trois arrivants qui ont dû être descendus du train sur des civières : le sergent Paul-Emile Lebel, (à gauche) de Notre-Dame-du-Lac, comté de Temiscouata, et l'artilleur A. Fortin, de Saint-Martin, comté de Beauce. (Photos Relations Extérieures — Armée)



Avec les gars de la Chaudière



Pour les gars du déjà célèbre Régiment de la Chaudière, actuellement sur le front ouest en Europe, la neige de Hollande ou la neige du Canada, c'est du pareil au même. Elle n'a jamais été un obstacle pour un vrai Canadien. En haut à gauche : les soldats R. Blouin, de Québec, et A. Fournier, de Grand Falls (N.B.), et le caporal Lucien Savoie, de Shannonville (N.B.), font l'essai d'armes nazies capturées; dans la photo de droite, les soldats F. Francoeur, de Gaspé, Joseph Deshaies, de Drummondville, et John Chénier, de Masson (Qué.), montés dans une chenillette lance-flammes, donnent la suée au Boche. En bas, même ordre : les soldats R. Doyle, de Havre Saint-Pierre (Qué.), et P. Fortin, de La Tuque, et le capitaine E. Lavoie, de Matane, consultant la carte avant de se diriger plus avant à l'intérieur du Reich; à droite, les soldats Jos-Ernest Richard, de Noranda, et Robert Couturier, de Montauban (Qué.); s'entretiennent quelques instants avant de poursuivre leur route. (Photos Armée canadienne outre-mer).

14 BOURSES D'ETUDES DE \$200.00 AUX CLUBS 4-H

Inscription aux concours avant le 31 mars. — Bourse d'études, prix et trophées attribués lors du troisième congrès provincial par différentes compagnies. — Sujets de conservation et d'arts domestiques.

Une série de 15 concours sur les sciences naturelles, l'embellissement et les arts domestiques a été préparée par l'Association forestière québécoise en collaboration avec différentes compagnies intéressées à la conservation des ressources naturelles et à l'éducation de la jeunesse rurale de la province. Des feuillets spéciaux comportant les buts, les règlements, les prix et les suggestions pour chaque concours ont été imprimés et distribués aux membres des Clubs 4-H qui devront s'inscrire avant le 31 mars. The T. Eaton Co. donne une bourse d'études de \$200. pour un concours sur l'artisanat forestier; le gagnant du concours sur l'emploi de l'électricité recevra une bourse semblable de la Shawinigan Water & Power Co.; La Sun Life Assurance Co. commandite un concours de Sécurité forestière

avec une bourse de \$200. comme récompense; la Spool Cotton Co. distribuera \$200. en prix pour un concours de Broderie; 2 bourses d'études de \$200. chacune seront données par la Québec North Shore Co. pour un concours d'initiative 4-H; une autre Bourse semblable sera attribuée au gagnant d'un concours sur la Protection Forestière par Watson Jack & Co.; Price Brothers Co., Ltd. donnera encore cette année une bourse de \$200. au président provincial élu lors du congrès et l'Association Forestière attribuera aussi son grand prix comportant un magnifique trophée et un prix de \$50.00. Sept autres bourses du même montant, soit \$200.00, seront décernées aux gagnants des concours sur le reboisement, l'embellissement, l'art culinaire, la chasse et la pêche, la récréation forestière, la réalisation 4-H et enfin 3 prix de \$50. \$30. et \$20. seront donnés aux 3 membres des Clubs 4-H qui auront fourni le meilleur article littéraire pour le journal des Clubs "CONSERVATION".

Tous ces prix, trophées et bourses seront décernés à l'occasion du troisième congrès provincial qui aura lieu à Montréal du 6 au 9 août, alors que se tiendra une grande exposition de tous les travaux exécutés par les membres

des clubs pour participer à ces différents concours. (Communiqué)

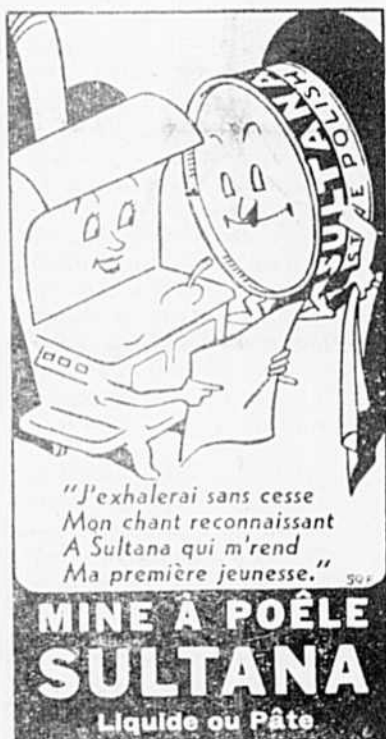
Un bel honneur

Pour signaler un honneur qui vient d'être conféré à tous les journalistes, les journaux sont tout indiqués. Le lecteur aura donc noté que le nouveau gouverneur de la Saskatchewan, M. Thomas Miller, est le propriétaire d'un quotidien dans lequel il a non seulement publié d'excellents éditoriaux, mais où il a appris et pratiqué l'art délicat de la typographie. On ne saurait dire que M. Miller est le premier lieutenant-gouverneur d'une province canadienne qui ait eu des attaches avec le journalisme. L'honorable Joseph Cauchon fut le premier journaliste canadien à remplir pareille fonction, au Manitoba, dès l'établissement de la Confédération. Sir Adolphe Chapleau avait la plume aussi facile que le discours abondant. Avant que de venir à Spencerwood, Sir Lomer Gouin fut le conseiller politique d'un quotidien de Montréal. Et ces faits heureux rappellent aux jeunes journalistes que leur beau métier mène aux plus hautes charges, pourvu qu'on en sorte au bon moment!

(« Le Soleil »)

Cordonniers et armes secrètes

LONDRES. — Les cordonniers du Royaume-Uni aident à produire des armes secrètes.



"J'exhalerai sans cesse Mon chant reconnaissant A Sultana qui m'a rendue Ma première jeunesse."

MINE A POËLE SULTANA
Liquide ou Pâte



RIEN COMME DU BON PAIN RIEN COMME DE LA BONNE LEVURE!

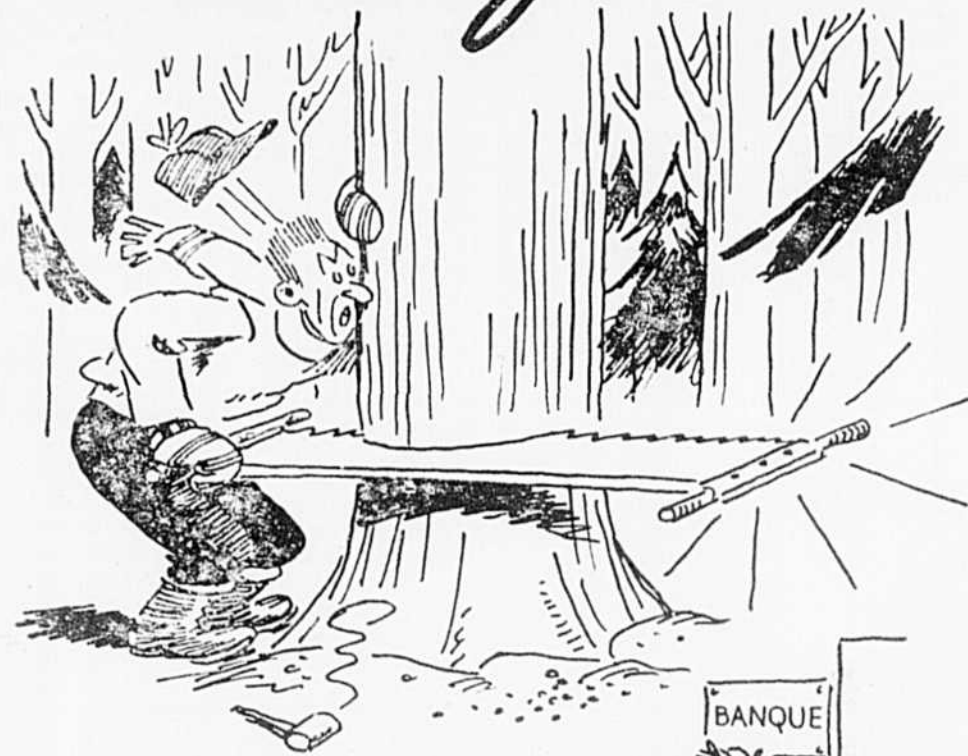


Des parties des lance-flammes "Crocodile" — l'arme secrète du Royaume-Uni qui a joué un si grand rôle dans la libération de l'Europe — ont été construites par une des principales manufactures de chaussures d'Angleterre, ou le rava-l'a été fait dans les ateliers de la compagnie par ses propres mécaniciens et les mêmes jeunes filles employées de la manufacture de chaussures. Au début de la guerre, ils commencèrent par remplir un petit contrat de coilles de mines, puis d'autres

contrats pour la manufacture d'obus de 25 livres et des affûts des canons, dont s'est servie la 8e armée pour défaire Rommel; plus tard, ils eurent des contrats pour la fabrication de coilles d'obus perforants pour les canons de d. c. a. de 20 mm. Enfin, ils s'occupèrent de la construction et de l'assemblage d'une partie importante du "Crocodile". En vue de remplir ce programme, on a installé des tours automatiques et une machinerie lourde. Simultanément, la compagnie

a produit dans une de ses usines près d'un million de paires de chaussures de Service, dont plusieurs sont très différentes de la production normale. Il fallut alors installer un nouvel outillage. De fréquentes assemblées eurent lieu entre les représentants de l'armée, de la marine, de l'aviation et des Etats-Unis. La production civile fut maintenue au moyen du programme appelé "utility shoes". Ces chaussures ne sont pas inférieures à la production normale.

Où est Jos ?



Il vient d'acheter des Timbres d'Épargne de Guerre!

Comme tout bon patriote, Jos achète des Timbres d'Épargne de Guerre régulièrement. Ces achats lui permettent de contribuer à l'effort de guerre tout en mettant de côté de l'argent qui lui sera très utile plus tard.

Commencez dès aujourd'hui à acheter des Timbres d'Épargne de Guerre—et faites-le chaque semaine. Votre épicière, votre marchand de tabac et les livreurs de pain et de lait seront heureux de vous en vendre.



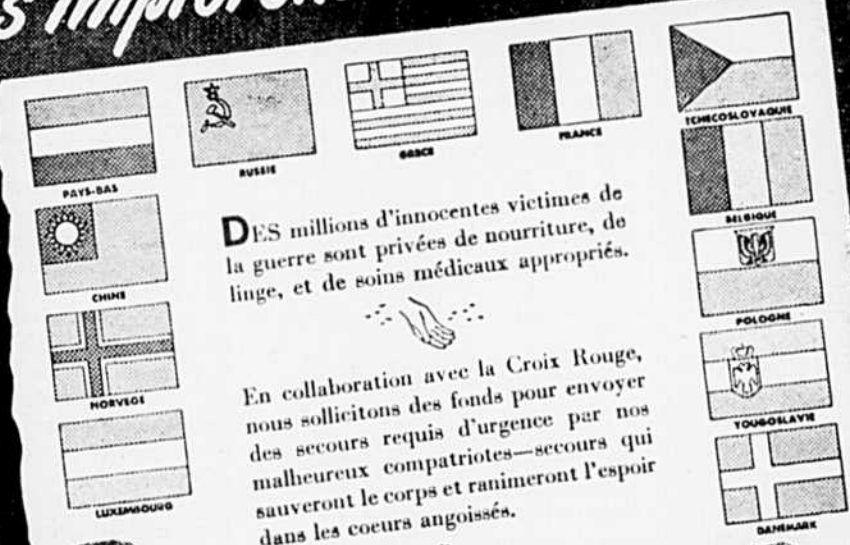
Contribuée par la BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE D-66F

LES MAINS, SUPPLIANTS ils implorent votre aide



DES millions d'innocentes victimes de la guerre sont privées de nourriture, de linge, et de soins médicaux appropriés.

En collaboration avec la Croix Rouge, nous sollicitons des fonds pour envoyer des secours requis d'urgence par nos malheureux compatriotes—secours qui sauveront le corps et ranimeront l'espoir dans les coeurs angoissés.

Il n'existe pour vous qu'un seul véritable moyen de témoigner votre sympathie à l'égard de ces affligés: une contribution généreuse à la Croix Rouge.

Leur détresse est si grande que nous ne pouvons restés sourds à leur prière.

DONNEZ A LA CROIX ROUGE ET DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES FONDS DE SECOURS AUX NATIONS UNIES

Un organisme composé des groupements suivants: Fonds de secours aux victimes belges de la guerre, Comité des relations Canada-France, Aide canadienne à la Russie, Les amis canadiens du Luxembourg, Les fonds de secours aux victimes Chinoises, Les fonds de secours au Danemark, Les œuvres de bienfaisance pour les victimes tchécoslovaques, Les fonds de secours aux victimes grecques de la guerre, Les fonds de secours aux Pays-Bas, Les fonds de secours à la Norvège, Les fonds de secours aux victimes Polonoises de la guerre, Les fonds de secours aux Yougoslaves.

BUREAU-CHIEF - 130, RUE QUÉBEC, OTTAWA
M. William-M. Binks, L.L.D., Président
L'honorable Thomas V. V. V., Vice-président
M. Lawrence J. Burpee, Secrétaire-Trésorier
Inscrit sous la Loi sur les Secours de Guerre
Ministère des services nationaux de guerre

Avec nos combattants outre-mer

(Suite de la page 3)

trer en action dans le secteur de Nimègue, avant de venir « en passe » ici. L'esprit de corps des gars était épatant, précisait-il. Ils partirent à l'attaque en silence et en chantant... ils revinrent, deux jours plus tard, grelottants et un peu raides mais toujours en chantant. Le sergent-major Nadeau, le messager Maurice Boucher, le brocanteur Jack Roy, de Montréal, et leurs quatre copains, par exemple, passeront quatre vilaines heures : deux à se cramponner aux fenêtres d'un deuxième étage, dans l'eau glaciale; les deux autres sur le toit de la même maison, avant d'être rescapés en char amphybique.

Le soldat Dupéré nous apprend que Gagnon est l'un des meilleurs danseurs à claquette et chanteur de genre du bataillon. « Quand il danse et chante « J'attendrai » ou « Amapola », dit-il, les petites Belges se sentent romanesques. »

Enrôlé en 1941 dans les Voltigeurs de Québec, il passa à la Chaudière et, comme ses deux compagnons de « perne », il est en action depuis le matin du 6 juin. François préfère parler de ses vacances : 4 jours à Gand avec tout le régiment, objet d'un accueil mémorable; 5 jours à Vimy, comme ordonnance du major Sévigny, pour la manifestation du 11 novembre; un autre « 48 » à Gand et enfin, ses 7 jours de congé à Londres et à Bourne-mouth, où les « Chaudrons » passèrent plusieurs mois et laissèrent de nombreux amis.

« Le jour de Noël, rappelle Dupéré, nous étions dans les tranchées en première ligne. Vers minuit, le Padre, le maj, Dalcourt, récemment porté tué à l'action, nous apporta à communier. Ce fut plus gai au jour de l'An, à sept miles à l'arrière des lignes; nous eûmes un réveillon en règle, dînâmes, bûches, oranges et pommes. A Nimègue, je rencontrai des amis de Rimouski après quatre ans de séparation : Paul Dery et André Dubé, tous deux artilleurs, mes anciens compagnons de travail à la Cie Price. »

PRIX ET RATIONNEMENT DES PRODUITS DE L'ERABLE

La Commission des Prix et du Commerce a annoncé dernièrement qu'elle n'a apporté aucun changement important au rationnement du sirop et du sucre d'érable, tant pour ce qui est des prix que pour ce qui concerne la méthode de rationnement. Tout comme pour la tire et la crème d'érable, le beurre d'érable ne sera plus rationné et on pourra se le procurer sans coupon.

La présente ordonnance A-1521 maintient les prix établis l'an dernier pour les ventes faites par les producteurs aux distributeurs-grossistes, aux détaillants et aux détenteurs de quotas.

Durant la période de production, soit du 19 février au 31 mai, chaque coupon de conserves valable est bon pour l'achat d'une pinte (40 onces liquides) de sirop d'érable ou de deux livres de sucre d'érable. Après le 31 mai, la valeur du coupon de conserves pour l'achat du sirop d'érable revient à son niveau normal, soit 24 onces liquides. La valeur du coupon de conserves pour l'achat du sucre d'érable demeure la même pour l'année durant et l'on peut toujours se procurer deux livres de sucre d'érable avec un coupon.

Les prix sont les mêmes que l'an passé pour les ventes aux consommateurs. Les prix de plafond pour les producteurs qui vendent directement aux consommateurs sont de \$3.15 pour la catégorie Canada clair, de \$2.90 pour la catégorie Canada foncé et de \$2.40 pour le sirop non classé. Ces prix sont ceux du sirop emballé dans des contenants de métal d'un gallon. Le prix maximum du sirop en vrac est de .25 le gallon inférieur à celui du sirop emballé dans des contenants de métal. Pour le sirop de la catégorie Canada de choix on permet .25 de plus le gallon au-dessus du prix du sirop de la catégorie Canada clair. Le sirop vendu comme classifié doit porter sur le contenant une étiquette indiquant clairement sa catégorie. Les catégories doivent se conformer au standard établi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Le prix de plafond du sucre d'érable de ferme sera comme par l'an passé de .22 la livre. Le prix de plafond des ventes aux consommateurs du sucre d'érable en bloc d'une demi-livre, d'une livre, de deux livres, de trois livres ou de quatre livres est de .35 la livre, quel que soit le vendeur.

Les consommateurs qui achètent eux-mêmes des producteurs doivent remettre le nombre requis

de coupons valables de conserves. Ceux qui achètent du sirop par la poste doivent obtenir un certificat d'achat d'un bureau local de rationnement, puisqu'il est illégal d'envoyer par la poste des coupons détachés. Les producteurs qui vendent du sucre ou du sirop d'érable doivent s'inscrire à un bureau local de rationnement et remettre mensuellement les coupons et les autres documents de rationnement qu'ils obtiennent à leur bureau local de rationnement dans des enveloppes fournies par l'administration du rationnement.

(Communiqué du Service de l'Information de la Commission des Prix et du Commerce)

UN VIEILLARD NOUS DIT...

« Mon bois ? Il y a belle lurette qu'il est fini. Jamais tant de misère que cette année ! De la neige jusqu'au trognon. Enfin, il est rendu à la maison. J'espère ne pas geler l'hiver prochain. La rareté de la main-d'œuvre a fait sortir les vieux. Je pensais ne plus retourner dans le bois, mais il paraît que je n'ai pas mon pareil pour crier après les chevaux et « gosses » les boulaux. Mon garçon fait le reste. »

« Il y a encore quelques vieux fous comme moi qui restent attachés à leur lot à bois. C'est une richesse que nous oublions trop, une richesse qui s'en va, il me semble. »

« Le mien est petit et par-dessus le marché passablement loin de la maison. Pourtant, je l'aime bien. C'était à l'origine un grand bois qu'on a divisé en trois lots, héritage de mon beau-père, un homme qui a laissé du solide à ses enfants. Avec ça, leur dit-il, vous vous chaufferez toute votre vie; il y a assez d'érables pour vous sucrer le bec une dizaine de mois par année et il y a encore passablement de bois de construction. Si vos granges venaient à passer au feu, eh! bien, une partie de l'assurance serait là. Si vous en prenez soin, ça ne sortira jamais de nos mains et le bois, ça pousse tout seul. C'est comme ça que le bonhomme nous parla en 1910 et je ne parle pas autrement à mes garçons, même si ça les ennuie. J'ai acheté la part de l'un de mes beaux-frères et les deux lots valent aujourd'hui plusieurs centaines de piastres. Vous trouverez bien mieux que cela dans la paroisse en grandeur et en importance, cependant, mon lot est petit mais je me chauffe dans mon lot. Comme je vous l'ai dit, il a l'embêtement de la distance, mais ça ne m'empêche pas d'y aller faire un tour deux ou trois fois par été, rien que pour le plaisir, même si ça fait rire les enfants. Il y a une manière de sarcler et de faire durer les arbres. Pour juger de leur santé, il ne faut pas se fier à leur grosseur, l'évite d'y faire paquer les animaux : ça fait tort aux racines, aux branches et aux feuilles et puis, qu'est-ce qu'on en retire ? »

« Le bois garde l'eau dans le sol et fait un bien énorme à la culture. C'est vraiment malheureux de voir des fois nos gens mettre la hache dans certains arbres pour réaliser quelques piastres au détriment de l'avenir. »

« Un peu de sucre et de sirop d'érable, un peu de bois de construction et un peu de bois de chauffage, voilà trois moyens d'économiser. Et Dieu sait s'il faut ménager sur la ferme ! Si les jeunes trouvent le tour de tout acheter et de faire de l'argent par-dessus le marché, c'est qu'ils sont plus fins que moi. Tant mieux pour eux ! »

Armand LETOURNEAU.
Montréal, le 6 mars 1945.

UN "COUNTRY CLUB" POUR LES JEUNES GENS

LONDRES. — 8.000 jeunes gens pourront passer une quinzaine dans un « Country Club » spécial, entouré de vastes terrains de fermes, situé à Lingfield, Surrey, Angleterre. La maison comprend 51 chambres; elle fut louée à un prix très modique au « Youth Service Volunteers ». Le personnel se composera de jeunes membres eux-mêmes; cette tâche fait partie de leurs différents projets de service. Les jeunes filles verront aux soins du ménage, feront la lessive, la cuisine. Les jeunes garçons s'occuperont des travaux de la ferme. Après avoir acquis une expérience domestique, ces jeunes gens pourront transmettre leurs connaissances aux autres.

Des cours sur l'économie domestique, le jardinage et l'agriculture seront donnés dès que les professeurs seront disponibles. L'organisation « Youth Service Volunteers » a pour but de donner du travail aux jeunes gens durant leurs vacances. On a préparé des plans en vue de construire des piscines pour les colonies de vacances en temps de paix, pour organiser des excursions, et même pour aider à la reconstruction en Grande-Bretagne et en Europe.

Joyaux d'histoire du Canada

Montréal. — Une monographie des Juifs au Canada, par Benjamin-C. Sack, un d'entre eux... une histoire sûrement pas marquée au coin de la note anti-sémite, et pour cause.

Mais telle quelle, avec ses défauts et ses qualités, l'ouvrage, car c'en est une d'envergure, restera une page de notre histoire, où les chercheurs n'auront qu'à puiser, largement, dans le trésor de notes et de bibliographie amassé laborieusement par Sack.

De tous temps, semble-t-il, il y eut des Juifs au Canada. Sack donne des noms.

Abraham Gradis, négociant ou armateur apparemment, fut l'un des premiers Juifs à contribuer en fait à la colonisation de la Nouvelle-France. Durant la guerre de 7 ans, on retrouve fréquemment son nom accolé à celui de Montcalm qui l'avait en très haute estime. Aux heures les plus sombres de la colonie, Gradis envoyait plusieurs navires de vivres; il organisa une milice qui combattait aux côtés des soldats de Montcalm...

...Si on remonte à l'origine de quelques noms géographiques de la province de Québec, on y fait des découvertes révélatrices. A Lévis par exemple : Champlain, en décrivant son second voyage au Canada en 1629, parle du « cap de Lévy », changé plus tard en « pointe de Lévy ». Cette pointe devait son nom à Henri de Lévy, duc de Ventadour, alors gouverneur de la Nouvelle-France (1625-27) et dont on disait qu'il était de descendance juive. Ce duc de Ventadour était l'ancêtre du général Lévis, vainqueur de Carillon, qui donna son nom

à la ville de la rive sud. C'est d'ailleurs ce qui explique certains on-dits de l'époque au sujet du roi de France qui, disait-on, « se faisait représenter au Canada par des Juifs ». Toutes les recherches tentées pour dégarer la vérité de cette ganque de légendes n'ont abouti qu'à des versions identiques, sauf dans leur forme, de l'ascendance juive des de Lévy. En voici une :

Dans la chapelle familiale des de Lévy, en France, était exposée une toile représentant la Vierge Marie avec un des de Lévy debout devant elle, la tête nue, coiffure en main. « Couvrez-vous, cousin » permet la Vierge. Et de Lévy, toujours d'après l'inscription au bas du tableau, répond : « Je suis plus à l'aise ainsi, cousine ». Dans une autre version, Marie lui dit : « Asseyez-vous cousin », et lui répond : Non, cousine, je suis plus à l'aise debout. »

D'un intérêt unique aussi, est la présence, parmi d'autres symboles héraldiques sur les armes des ducs de Ventadour, de trois étoiles portant un ressemblance étroite à celle de David. La nature légendaire des renseignements que nous possédons est encore augmentée du fait que nombre de détails importants de sa vie sont encore ignorés. Ainsi, certains historiens soutiennent qu'Henri de Lévy mourut à 35 ans, tandis que d'autres protestent qu'il a atteint l'âge respectable de 85 ans. De même, il pourrait y avoir une certaine relation entre son ascendance juive et son ardeur à vouloir à tout prix répandre le catholicisme au Canada. Dans la poursuite de ce but, il travailla avec un zèle peu naturel qui laisse loin en arrière celui de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

ORGANISATION POUR LA VENTE DES POMMES DE TERRE

De Rimouski on apprend qu'un important projet d'organisation pour la vente des pommes de terre est présentement à l'étude pour 1945. Les sociétés coopératives des paroisses spécialisées dans cette production doivent s'organiser pour classer les tubercules afin d'être en mesure d'offrir aux consommateurs des pommes de terre de toute première qualité. Il est également question d'aménager les entrepôts de façon à

Ottawa, le mars, 1945. — Le compte rendu annuel de la Metropolitan Life Insurance Company, qui est publié aujourd'hui, révèle que le portefeuille de la Compagnie en valeurs des Gouvernements du Canada et des Etats-Unis atteint \$3,066,445,098, soit 41 pour 100 de l'actif total. Au cours de 1944, la Metropolitan a haussé de \$713,070,098 le montant de ses placements en valeurs de ces deux pays.

Il y a eu augmentation des ventes en assurances-vie auprès de la population du Canada et des Etats-Unis. Le montant des assurances-vie à primes encaissées, assurances émanant par la Metropolitan durant 1944, a été de \$2,044,042,459, ce qui porte à plus de 30 millions de dollars le total de l'encours à la Compagnie.

Cette augmentation dans la vente des assurances et dans l'achat des valeurs des Gouvernements est l'indice de l'un des moyens employés pour combattre l'inflation. On reconnaît que les gens sont résolus à favoriser leurs meilleurs intérêts financiers et ceux de leur patrie, quand on constate que chaque campagne lancée pour vendre des obligations de guerre a largement dépassé son objectif élevé, et a accusé une augmentation notable dans les achats faits par les particuliers, tandis que les compagnies d'assurances-vie continuent à réaliser des affaires nouvelles dont le chiffre dépassait de beaucoup le niveau atteint avant la guerre.

La Metropolitan a versé plus d'un demi billion de dollars à ses assurés, sous forme de bénéfices, au cours de l'année, et ce, à l'heure de \$4,900.95, en moyenne, par minute de chaque jour ouvrable. L'actif que la Compagnie possède au profit de ses détenteurs de polices, a augmenté de \$531,647,020 pour atteindre \$6,995,450,571.



EDWIN-C. McDONALD
Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, qui révèle que, à date, la Compagnie a placé un total de \$156,558,102 en Emprunts de Guerre et en Obligations de la Victoire, au Canada.

M. Edwin-C. McDonald a fait remarquer que le total des sommes payées à des Canadiens, depuis que la Compagnie est venue au Canada, en 1872, ajouté aux capitaux qu'elle a de placés au Canada, dépasse d'un dollar de \$249,350,000 le total des primes versées des Canadiens. M. McDonald insiste également sur le fait qu'environ 2,250,000 personnes, au Canada, détenaient des polices de la Metropolitan, soit à peu près un Canadien sur cinq.

Les nouvelles assurances-vie, à prime émanées, émanées au Canada par la Metropolitan, en 1944, dépassaient de beaucoup 173 millions de dollars, ce qui a porté à \$1,675,170,538, le total de l'encours de la Compagnie, au Canada. A la fin de l'année, les bénéfices versés à des assurés canadiens, en 1944, se sont montés à \$29,575,154.89. De cette somme, 65 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

Aidez La Croix Rouge THÉ "SALADA"

Centre textile!

LE COTON FAIT PROSPÉRER MAGOG

Magog est un centre textile typique dont la prospérité pourrait faire l'envie de bien des villes du Canada. La source de cette prospérité, c'est le travail régulier assuré aux citoyens de cette petite ville du Québec. Aux filatures de Dominion Textile, la moyenne des salaires payés aux hommes est de \$30.44 par semaine; et ces salaires constituent un pouvoir d'achat suffisant pour justifier la présence à Magog de 118 magasins de détail, dont plusieurs pourraient faire l'orgueil des grands centres métropolitains. Les conditions d'hygiène sont bonnes. Tout cela est le résultat de la présence d'une industrie stable et payante bien l'ouvrier. Magog est un exemple éloquent de l'importance de l'industrie du coton dans la vie économique du Canada.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

FABRICANTS DES TISSUS MAGOG FASTEST • DRAPS ET TAIES D'OREILLERS COLONIAL • SERVIETTES COLONIAL

Magog vue du haut des airs, avec, en premier plan, l'usine de Dominion Textile

La CROIX-ROUGE leur prêtera assistance

• Figurez-vous, si vous le pouvez, les dégâts causés par les bombardements. Puis donnez à la Croix-Rouge pour qu'elle puisse continuer son aide bienfaitrice. Fournir le plasma, les secours médicaux et les objets de première nécessité aux victimes des bombardements n'est qu'une des fonctions de cette grande oeuvre humanitaire. Aidez-là à se maintenir.

Jamais votre aide n'a été aussi nécessaire!

DONNEZ À LA CROIX-ROUGE

Gracieuseté de MOLSON'S

Festival sportif à
Trois-Pistoles

Dimanche soir, le 4 mars dernier, eut lieu à la patinoire de Trois-Pistoles un festival sportif organisé par l'Association Sportive de Trois-Pistoles.

Dans l'après-midi, une joute de gouter fut disputée entre les Vétérans et une Equipe locale.

Dans la soirée, une grande mascarade et des courses de tous genres.

Voici la classification des prix:

CLASSE DES COUPLES

1er prix: M. Gustave Rioux et Mlle Anita Roy. — 2e prix: M. John Larrière et Mme Hilaire Larrière. — 3e prix: M. Alfred Rioux et Mlle Lucette Bérubé.

PATINAGE

1er prix: M. J.-B. Roy et Mlle Yolande Leclerc. — 2e prix: M. Emmanuel Bilodeau et Mlle Laurette Rioux.

CLASSE DES DAMES

1er prix: Les Jumelles Dionne: Mlle Denise Desjardins, Mlle Thérèse Breton et Gilberte Martin. Mlle Denise Belzile et Mme J.-André Desrosiers. — 2e prix: Mme J.-J. Desbiens. — 3e prix: Mlle Lucile Létourneau.

CLASSE DES HOMMES

1er prix: M. Pierre-Antoine D'Auteuil. — 2e prix: M. Jean-Paul Bastille. — 3e prix: M. Reynald Bérubé. — PATINAGE: M. Gustave Rioux.

COURSE EN BICYCLETTE

1er prix: M. Emmanuel Larrière. — 2e prix: M. Camille Larrière.

COSTUME ORIGINAL POUR DAMES

1er prix: Les Jumelles Dionne. — 2e prix: Mlle Claire Gauthier. — 3e prix: Mlle Anita Roy.

COSTUME ORIGINAL POUR HOMMES

1er prix: M. Emmanuel Bilodeau. — 2e prix: M. John Larrière. — 3e.

COURSE A L'OMELETTE (mixte)

Prix: M. Gustave Rioux.

COURSE POUR HOMME DANS UN SAC

Prix: M. Albert Bélanger.

COURSE A TROIS PATTES (pour dames)

Prix: Mlle Antoinette Lavoie et Lucile Létourneau.

Voici les noms des bienfaiteurs: MM. A. Richard, ptre, curé, Linton Lumber Co., J.-H. Duval, Daigle & Paul, Plunkett & Webster, Deschênes & Frères, et J.-B. Deschênes.

Félicitations à nos concurrents et cordial merci à nos bienfaiteurs dont la générosité a permis l'organisation de cette fête sportive. (Communiqué)

Graduée

Mlle Gertrude Bernier, de Bic, fille de M. et Mme Jos. Bernier, vient d'obtenir son diplôme de garde-malade de l'Hôpital Saint-Joseph, de Montréal.

St-Moïse

Funérailles de Mme Thomas Dufour. — Un bel hommage a été rendu le 3 mars à Mme Thomas Dufour (Wilhelmine Gagné), décédée le 27 février à l'âge de 64 ans et 4 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Noël au milieu d'une assistance très considérable. Le défilé qui suivait la dépouille mortelle groupait plusieurs parents et amis de la défunte. La cérémonie religieuse fut très solennelle. M. l'abbé Bélanger, vicaire de St-Moïse, fit la levée du corps et M. l'abbé Adrien Gagnon chanta le service. Les dames de Sainte-Anne escortaient la dépouille. La messe fut exécutée par la chorale de la paroisse. Les porteurs du corps étaient les deux fils de la défunte, Gérard et Léonard, ses neveux Albert et Philippe Dufour, ses gendres Damase et Arthur Marin. M. Arthur Dufour, maire de la paroisse et neveu de la défunte, portait la croix. La défunte laissait pour la pleurer, outre son époux M. Thomas Dufour, ses trois fils Gérard, Léonard et Roméo; ses sept filles Mme Damase Marin (Rose), Mme Arthur Marin (Simone), de St-Moïse, Mme Camille Pausé (Bernadette), de Montréal, Mme René Arsenault (Juliette), de Baie-Comeau, Mlle Yvette, Juliette et Lucile. On remarquait dans l'assistance aux funérailles sa sœur Mme Napoléon Miville, et sa nièce Mme Eugène Miville et son neveu René Miville, de Montmagny; Mme Napoléon Verreault (Mary Dufour) et Mme Arthur Irvin (Eugénie Dufour), de Montréal, M. et Mme Ambroise Dufour, de Mont-Joli, Mme Théo, Gérard, de Mont-Joli, M. et Mme Ed. Dufour, de Olivier Siding, N. B., Léopold Verreault et son épouse, de Caupers, Mme Pierre Dubé, de Bic, Mme Jos. Allaire et Mme Alexandre Allaire, de Ste-Jeanne d'Arc, Mme A.-E. Leblanc et Simone Gagné, de Lac-au-Saumon. Une foule nombreuse accompagna le corbillard pour se rendre au cimetière de St-Moïse où le corps fut inhumé. M. Jos. T-Amand avait la direction des funérailles. Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

St-Ulric

— M. Paul Hubert, Inspecteur régional, de Rimouski, et M. L. Gagnon, I. E., de Matane, étaient à St-Ulric ces jours derniers pour faire l'inspection des classes du couvent et des écoles.

— M. Laurent Côté, de Trois-Pistoles, M. Fortin, de St-Fabien, et M. Langlois, agronome, de Matane, ont donné durant la journée du 14 mars des conférences intéressantes aux fermiers de notre paroisse.

— M. Sylvain Talbot, fils de M. Joseph Talbot, est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

— Mme Grégoire Gauthier, de Matane, est venue visiter sa mère Mme Jules Imbecault.

— Mme Antoine Lamarre, de Sayabec, était de passage à St-Ulric, ces jours derniers.

— M. et Mme Rosario Gendron sont allés demeurer à Val-Brillant.

— M. et Mme Philippe Gosselin sont allés à St-Nil pour assister aux funérailles de Mme Simon Mousse, ancienne paroissienne de St-Ulric.

La Montreal Life

A l'assemblée annuelle de la Montreal Life Insurance Company, le président, M. Arthur P. Earle, a prédit la mise en vigueur d'un vaste programme de construction durant les cinq premières années d'après-guerre. Il a fait remarquer que les Compagnies d'assurance-vie comptaient, au moyen de prêts aux constructeurs, participer entièrement à ce programme et contribueraient leur part à l'augmentation du travail et de la prospérité conséquente. M. Earle a fait allusion aux relations étroites qui existent entre les Compagnies d'assurance-vie et les détenteurs de polices. Les prêts faits par ces compagnies permettent de construire des mai-

sons, d'acheter des fermes, d'organiser des entreprises commerciales.

Le rapport de la Montreal Life démontre que 1944 a été une année particulièrement heureuse. L'assurance en vigueur accuse une augmentation record — elle se chiffre à \$79,242,455. L'actif a augmenté de \$1,224,462 et forme maintenant un total de \$12,628,629. Au cours de l'année la Compagnie a acheté des Obligations de la Victoire pour un montant de \$1,550,000. Le revenu net provenant des primes a été de \$1,929,606, en 1944 et l'intérêt sur les placements se chiffre à \$554,064. Le taux d'intérêt sur les placements a été de 4.83%. En dépit d'un nombre élevé de réclamations dues à la guerre, le taux de mortalité a été favorable. Monsieur Earle a affirmé qu'en dépit de l'intensité croissante des hostilités en Europe on ne craignait aucune répercussion défavorable pour l'assurance-vie au Canada. Il a fait remarquer que toutes les polices émises depuis le début de la guerre renferment une clause qui limite le montant payable au remboursement des primes payées plus 3% d'intérêt si le décès survient hors du pays.

L'amélioration des conditions économiques est cause d'une réduction marquée dans les emprunts sur les polices. Le rôle important joué par les compagnies d'assurance-vie dans les finances de guerre est prouvé par leur achat d'Obligations de la Victoire — un montant total de \$1,550,000. Les compagnies se sont engagées à aider le Gouvernement dans sa poursuite vigoureuse de la guerre jusqu'à la Victoire.

Lac-au-Saumon

La fête de la saint Jean-Baptiste sera célébrée en notre localité, cette année, et s'ouvrira par un bazar qui se terminera le 4 juillet. Diverses manifestations marqueront la fête nationale, entre autres une séance dramatique et musicale, des jeux et plein air, etc.

Prochain congrès syndical

A sa dernière réunion, tenue à son siège social de Rimouski, la Fédération des Syndicats Catholiques a choisi la ville de Matane pour son prochain congrès annuel qui se tiendra les 19 et 20 août prochain. La demande d'affiliation à la Fédération du syndicat de St-Jean a été accordée.

Rhubarbe et pommettes en conserve

La rhubarbe et les pommettes en conserve, sucrées ou non sucrées, quelle que soit la grandeur des contenants, a été enlevée de la liste des produits rationnés. On peut donc s'en procurer sans remettre de coupons.

Un Cahier consacré à Ghéon

Les Compagnons viennent de publier un splendide Cahier, entièrement consacré à Henri Ghéon, dramaturge français et chrétien de fier lignage. Ils ont voulu honorer par là la mémoire de celui qui nous a quittés, en juin dernier. Ils ont été assez heureux pour compter sur des collaborations précieuses et très averties: Valdombre, Marcel Raymond, Gérard Pelletier, R. P. Gustave Lamarche, S. V. Félix Leclerc, Guy Mauffette, R. P. Antonin Lamarche, C.S.V., Jacques Maritain, Roger Varin, R. P. Emile Legault, C.S.C., R. P. Hilaire, O. M. Cap, etc.

Ce Cahier de 72 pages sur papier de luxe, avec couverture en deux couleurs, neuf hors-texte sur papier glacé, est une singulière réussite typographique et vous met en appétit de lire toutes les pages sans en omettre une seule. Et l'on est bien payé de céder à l'invitation.

« Le Ghéon que ce Cahier nous présente, a écrit quelqu'un, est un Ghéon que l'on aime d'avance et après lecture. Je vous dirai que ce Cahier me fait l'impression d'un vitrail où se détache en traits de lumière l'image d'un maître. Un amour ardent en a guidé le montage... »

Ce Cahier, No trois, sincère dans la série de six Cahiers que les Compagnons de Saint-Laurent ont lancés en septembre dernier. Il se vend cinquante sous (\$3 sous par la poste). On peut également l'obtenir en s'abonnant aux Cahiers des Compagnons (\$1.25 pour les six numéros. Ecrire à la Permanence des Compagnons, 1275 ouest Saint-Viaur, Outremont, (8), Montréal.

AVIS

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-DONAT

Comité de Rimouski
Avis est par la présente donnée que la Commission Scolaire de St-Donat, Cte de Rimouski, demande des soumissions pour la construction d'une annexe à l'école du village, de 30 x 36, deux étages, avec un système de chauffage à l'eau chaude pour toute la bâtisse ainsi que cabinets à l'eau. Les travaux devront être faits suivant les plans et devis acceptés par le Département de l'Instruction Publique, lesquels sont visibles chez la Secrétaire-Trésorière Mme Auguste Roy. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte du Canada égal à 10% de la soumission. Les soumissions seront reçues jusqu'au 31 mars 1945 à 7 heures du soir chez la Secrétaire-Trésorière Mme Auguste Roy. La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune soumission. F.-Alphonse Bérubé, Prés. Mme Auguste Roy, Sec.-Trés. St-Donat, 5 mars 1945.

Épandez le sucre et cuisez un gâteau exquis

Gâteau doré 'MAGIC'

3 c. à soupe beurre
1 tasse sucre
1 c. à thé essence
3 jaunes d'œufs
1 1/2 tasse farine
1/2 tasse lait
3 c. à thé Poudre à Pâte 'MAGIC'

Détaillez beurre en crème; ajoutez sucre lentement, jaunes d'œufs bien battus, essence. Tamisez ensemble farine et poudre à pâte; ajoutez au premier mélange, alternant avec lait. Cuisez 20-25 minutes, à 375°F., dans 2 moules à gâteau graissés de 7".

GLACAGE SANS SUCRE
GLACAGE AU CHOCOLAT: 1 blanc d'œuf; 3/4 tasse sirop d'érable; 1/4 c. à thé sel; 1/4 tasse cacao; 1/2 c. à thé vanille.
Mettez blanc d'œuf, sirop d'érable et sel dans bain-marie sur feu bouillant et battez 9 minutes au batteur d'œufs. Retirez du feu et incorporez graduellement cacao, ayant soin de bien mélanger. Ajoutez vanille et étendez ensuite sur le gâteau.

FABRICATION CANADIENNE

CARTES PROFESSIONNELLES

Georges MASSON
Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, Rimouski.

AVOCATS
ASSELIN & ASSELIN
Avocats
R. E. Asselin, LL. L.
Dérome Asselin, B. A.
Bureaux: 158 de l'Évêché
RIMOUSKI.

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.M.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cité de Fourch
RIMOUSKI.

CASGRAIN & TESSIER
AVOCATS
Perrault Casgrain, C. E.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
LE BUREAU à AMQUI (Hôtel Gagnon) les lrs et 3ème samedis de chaque mois.
Immeuble à MATANE (Hôtel Bernal) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR GENDREAU, LL. L.
AVOCAT
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI.

ALPHONSE GARON, C. E.
AVOCAT
Bureau Amqui — hôtel Lange
Les lrs et 3ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720
Bureau en fin de semaine à Amqui.

Notaires
EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux: Immeuble GILBERT (Ndl. 100)
Domicile: Rue St-Germain (Ndl. 997)
RIMOUSKI.

GLEASON BELZULE
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de
L. de G. Belzile (1898-1938)
Edifice Banque Canadienne Nationale.
RIMOUSKI, P. Q.

Arpenteur
LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forêtier: Connell
Téléphone 324 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI.

Médecins
Dr J.-O. DRAPEAU
MEDECIN-CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI.

Dr OMER LECLERC, M. D.
Médecine générale et obstétrique.
SPECIALITE: Maladies des enfants.
Avant-soir, consultations à l'Hôpital.
Heures de Bureau: 2 à 4, 4, 6, 8 heures.
Séjour: 7 à 8 heures.
Tél. 631 158, St-Germain. RIMOUSKI.

Dr BENOIT DUMAS
MEDECIN - VETERINAIRE
3, Rue Lepage — Tél. 529
RIMOUSKI.

ASSURANCE

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patrimoniale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.
S.-Z. COTE, Enr.
Lucien MORIN, prop.-gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459

Maurice de Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
Tél.: 654 — C. P. 582
BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale
142, Avenue de l'Évêché, Rimouski.
SPECIALITE: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Parfums Christian
Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Parfums Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gignas, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

Courtier

J.-ADEODAT DRAPEAU
Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75 RIMOUSKI.

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

ARSENE MICHAUD
ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue St-Paul, Côté Est de la Cathédrale.
RIMOUSKI

J.-A. GENDREAU, O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN — SAINT-JANES
BUREAUX:
AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGLOIS
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS de 9 h. à MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES

"Tout le monde doit aider la Croix-Rouge!"



"C'EST NOUS, LES BLESSÉS de guerre,

et plus encore ceux qui ont le malheur d'être prisonniers des boches, qui savons tout le bien que fait la Croix-Rouge, sans distinction de rang ou de nationalité. Si nous n'avions pas eu les soins et les colis de la Croix-Rouge, nous n'aurions jamais revu le pays."

Ce grand blessé ou ce prisonnier rapatrié est l'un des millions de soldats et de civils qui ont été secourus dans des circonstances tragiques. Le monde entier proclame le dévouement, voire l'héroïsme, des membres de la Croix-Rouge.

Aussi, le devoir de tout citoyen est-il d'aider cette société dans l'intérêt des nôtres et au nom de l'humanité.

La Croix-Rouge a besoin de \$10,000,000 pour poursuivre son oeuvre. Donnez le plus possible, car jamais votre aide n'a été aussi nécessaire!

La misère est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, la "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de onze Nations Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

LA CROIX-ROUGE
A BESOIN IMMEDIATEMENT DE
\$10,000,000
OBJECTIF PROVINCIAL: \$2,250,000

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Nos dollars sauveront des milliers de vies

HOTEL DE VILLE

NOTES LOCALES

— Le grand dégel commencé mercredi dernier, 14 mars, est l'indice de l'arrivée prématurée du printemps, en avance d'une semaine sur sa date officielle du 21. L'hiver qui prend fin a été fort clément dans notre région, où nous avons bien eu quelques fortes bordées de neige, mais aucune grosse tempête comme autrefois. Pas un seul jour, les automobiles n'ont été empêchées par la neige de circuler dans nos rues, qui d'ailleurs ont été fort bien et régulièrement entretenues.

— M. Léon Couillard, de passage à Québec ces jours derniers, a rendu visite à ses fils André et Jean-Marie ainsi qu'à sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Rosaire Maheux.

— Les nombreux parents et amis de Mme Joseph Leclerc, de Rimouski, apprendront avec plaisir son retour à la santé, après avoir subi, il y a une quinzaine, une grave opération à l'hôpital St-Joseph. Nous souhaitons à Mme Leclerc un prompt et complet rétablissement.

— M. et Mme Richard Pineau sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. et Mme Charles-Oscar Beaulieu, de Matane, étaient de passage à Rimouski en fin de semaine.

— Mlle Madeleine Charest, de Matane, est venue à Rimouski en fin de semaine pour assister à la revue N.Y. Ice Fantasy.

— Mme Marius Pelletier et son fils Michel, de Rivière-du-Loup, ont passé la semaine en notre ville.

— M. Henri-A. Dutil, de Québec, était en ville, mardi.

— M. et Mme R. Moisan, M. et Mme Antonio Moisan, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville.

— Mme P. Dion, de Québec, est en visite chez sa fille Mme Jean-Marie Leblanc.

— M. et Mme Léopold Ward, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

— Le lieutenant Pierre Beaudry, de Québec, était en ville en fin de semaine.

— Mme Isidore Lepage est de retour d'un voyage à Québec.

— Mlle Marguerite Dumont est en promenade à Québec.

Quelque part en Allemagne

M. Téphère Saint-Pierre, du Service de Santé de la 18^e ambulance outre-mer, a donné sa démission au quartier général de l'armée comme sous-officier et comme président du Men Mess Committee. M. St-Pierre s'occupera tout spécialement à donner les premiers soins aux blessés sur les lignes de feu. Notre concitoyen s'est embarqué dernièrement à destination de l'Allemagne.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Adrien Fougère, vicaire à Ste-Félicité, a été nommé à la cathédrale de Rimouski, et M. l'abbé Emile Bélanger, prêtre ordonné récemment au Séminaire, remplacera l'abbé Fougère à Ste-Félicité.

Pertes de l'armée

Morts. — Le sergent Albert Leclerc, de Squitack, fils de M. et Mme Joseph Leclerc, mort à l'action le 26 février, en Allemagne. Le caporal Moise Leblanc, de Perce, du Régiment de la Chaudière, décédé en Hollande le 2 mars. Il était âgé de 27 ans et outre-mer depuis août 1943. Son épouse et une fillette lui survivent.

Le soldat Michel Ruest, de St-Anaclet, mort à l'action en Hollande le 24 février à l'âge de 25 ans.

Rotarymouksi

La conférence du 14 mars à la réunion hebdomadaire du Club Rotary était l'honorable Perreault Casgrain, C. R., qui avait intitulé sa causerie « Le jargon du palais ». Cette causerie, des plus spirituelles, a fait connaître aux rotariens non initiés à la pratique du droit une quantité d'expressions légales dont le sens était peu connu des profanes. M. Casgrain fut présenté par le président Alex Murray et remercié par le rotarien François Joly.

Au cours de la même assemblée, on procéda à la mise en nomination de candidats pour l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui aura lieu le 11 avril prochain.

Cour du Banc du Roi

La session de la Cour criminelle qui devait s'ouvrir à Rimouski le 22 mars a été remise au 3 avril. Elle sera présidée par l'hon. juge J.-L. Boulanger. Il a de nombreuses causes sur le rôle.

COUPONS DE RATIONNEMENT

Valables depuis jeudi le 15 mars

BEURRE : Coupons Nos 90 à 99 inclusivement.

SUCRE : Coupons Nos 46 à 55 inclusivement.

CONSERVES : Coupons Nos 33 à 44 inclusivement.

Ces coupons sont valables jusqu'à ce qu'ils soient officiellement déclarés non valables.

GAIN DE CAUSE A M. V. MORISSETTE EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a rendu, la semaine dernière, un jugement favorable à M. Victor Morissette, cocher de Nazareth, dans sa poursuite contre le chemin de fer Canadien National, en lui accordant le plein montant de sa réclamation de \$1151.95 et en condamnant le C. N. R. à payer les frais de la cause.

En Cour Supérieure, M. Morissette avait obtenu, par jugement de l'hon. juge J.-L. Boulanger, rendu le 20 octobre 1944, gain de cause pour la somme de \$575.98 seulement, soit la moitié du montant de sa réclamation pour dommages à la suite de l'accident dont il fut victime, au cours de l'hiver 1944, à la traversée à niveau de la rue St-Germain, alors que son automobile, qu'il conduisait, fut frappée par le train local (montant vers l'ouest) du Canadien National. L'accident causa la mort d'un enfant (le petit Rivard), blessa le conducteur et démolit la voiture. Le jugement du tribunal de première instance, qui n'accordait ainsi au demandeur que la moitié de la réclamation, se fondait particulièrement sur la raison que les deux parties en cause avaient fait preuve de négligence.

LE REVEREND PERE FRANCIS GOYER, S. S. A RIMOUSKI

(Communiqué)

Le 22 mars, jeudi prochain, le révérend Père Goyer présentera, au Séminaire, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes, une causerie des plus intéressantes, « MARIAGE MODERNE ». Le révérend Père Goyer est bien connu dans notre ville comme prédicateur de retraites fermées, comme auteur, car il a produit plusieurs volumes, dont « Sois tempérant », « Sois Fort », « Sois prudent », « Sois juste » et « Dix leçons d'Amour ». Tous l'ont entendu dans ses causeries prononcées à l'Heure Catholique.

Nous sommes heureux de le recevoir, et cette conférence obtiendra, sans aucun doute, le plus franc succès.

Décès

— A St-René Goupil, le 14 mars, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Alexandre Labrie, époux de Cécile Fillion. Ses funérailles auront lieu samedi.

— Le 16 mars, ont eu lieu les funérailles de Mme Ernest Dubé (Hélène Plourde), décédée à Rivière-du-Loup.

— A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 8 mars, est décédé M. Ernest Larue, employé du Canadien National à Ste-Florence. Il était âgé de 47 ans. Son épouse (Mathilde St-Pierre) lui survit. Sa dépouille a été transportée à Padoue où elle est exposée chez son frère M. Wilfrid Larue jusqu'aux funérailles qui auront lieu samedi. Un autre frère, M. Jean-Baptiste Larue, lui survit également.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi soir, M. Albert Leclerc, architecte de Québec et de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, a prononcé une causerie sur l'urbanisme à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce. Il fut question à cette réunion d'organiser une autre soirée sérieuse.

CONDAMNÉS

Un jeune homme d'Amqui a été traduit devant le magistrat Amédée Caron pour infraction au service de la mobilisation. Il fut condamné à \$25.00 d'amende et aux frais.

Un jeune homme de Mont St-Pierre et un autre de Matane ont eu à répondre de la même offense et la même amende leur a été infligée.

Hockey à Rimouski

Le trophée D'Anjou va à Mont-Joli

La partie de hockey disputée à l'aréna de notre ville, jeudi soir, le 15, entre l'équipe de la R.C.A.F. de Mont-Joli, et celle du Séminaire, fut très intéressante et fort contestée. Le jeu devint, à certains moments, passablement dur, mais, dans l'ensemble, il fut beau. L'assistance était fort nombreuse.

L'équipe de Mont-Joli a gagné la partie par 4 contre 1. Elle a ainsi décroché le trophée D'Anjou, emblème du championnat dans notre région, car le club de la R.C.A.F. se trouvait vainqueur dans 3 parties de la série de détail, 3 dans 5. Il avait remporté la 1ère par 4-2; la 3e par 11-3; et celle de jeudi — la 4e partie jouée — par 4-1. L'équipe du Séminaire avait remporté la 2e partie par 5-3.

Le seul point compté par le Séminaire, jeudi dernier, le fut par Marc Gagnon, sur une passe de Maurice Desjardins.

Nos sincères félicitations vont aux vainqueurs, et aussi aux vaincus, qui ont été magnifiques dans la lutte. — L. M.

Naissances

M. et Mme Lawrence Lavoie (Fernande Hudon) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, né le 11 mars et baptisé le 14 sous les prénoms de Joseph-Carol-Gary. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gagné, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Lavoie, sa grand-maman.

M. et Mme Armand Vien, de Price, annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Benoît-Gleason. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Ernest Vien, de Rimouski, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, sa sœur Mlle Armande Vien.

BLESSES

M. et Mme Téphère Banville viennent d'être informés que leur fils le soldat Wilfrid Banville a été blessé en Hollande. En service actif depuis cinq ans, il était outre-mer depuis trois ans et au front depuis trois mois.

A été gravement blessé, outre-mer, le soldat Charles Pilote, de Causapscal, fils de M. et Mme Edgar Pilote.

MORT A L'ACTION

En Hollande, le 10 février, est mort le soldat Adhémar Turcotte, fils de M. et Mme Joseph Turcotte, de Ste-Félicité. Il était âgé de 30 ans. Son épouse (Yvonne Tremblay) lui survit. Un service lui sera chanté le 20 mars en l'église de Ste-Félicité.

PROMOTION

Plusieurs militaires de la région, faisant partie du 22^e Régiment en Italie, ont été promus au rang de caporal.

Ce sont les soldats Charles Parent, de St-Robert Bellarmin, Lucien Parent, de St-Moise, Patrick Blaquière, de St-Jean (Matapédia), Elzéar Lepage, de Ste-Anne-des-Monts, et R. Bond, de Rivière-au-Renard (caporal suppléant).

LES PETITES CAUSES...

.... Produisent parfois de grands effets. Le proverbe a eu raison une fois de plus jeudi, le 15, quand un simple feu de cheminée, par deux fois, entre 3 et 5 heures de l'après-midi, mit en branle notre brigade de pompiers, donnant en même temps soulevé à nombre de citoyens. C'était au No 177, rue Notre-Dame, chez Mme Langlois. Le poêle semblait bien éteint, mais — comme dans le roman d'Ardel — le feu couvait sous la cendre. Le grand vent qui soufflait agita, sans doute, les cendres dans le foyer, puis aspira dans le tuyau l'étincelle qui y mit le feu. Et ce dernier gagna la cheminée, qui se mit à flamber. Promptement alertés, les pompiers en ont été quittes cependant pour une double course dans la ville. — L. M.

Les patates ne furent utilisées comme aliment en Europe que cent ans après qu'elles eurent été connues en Amérique du Sud.

Cuisinière demandée

De préférence une qui aurait suivi un cours d'art culinaire ou possédait expérience d'une cuisine soignée. S'adresser par écrit mentionnant références à C. P. 580.

Tapis crochétés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à : La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

Attention !

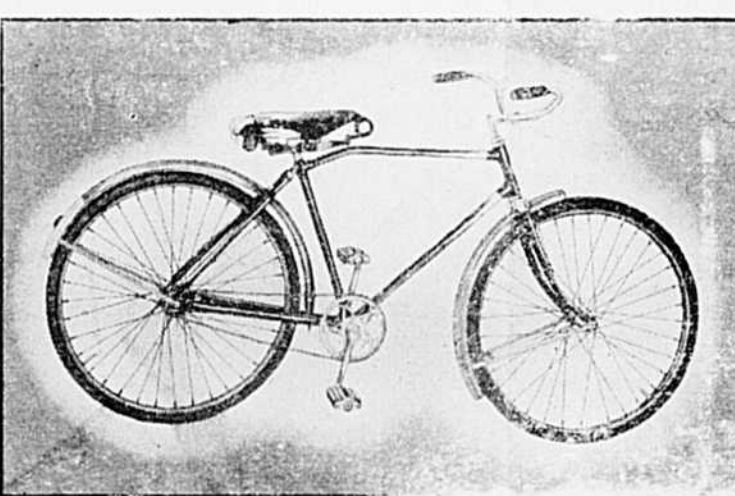
Pourquoi craindre une crise après la guerre ?

Vous aurez la réponse en assistant au grand ralliement du « CREDIT SOCIAL » dimanche le 18 mars à 8 hres p. m., à l'hôtel de ville de Rimouski.

Conférenciers invités sous l'auspice de l'Union Crétiste des Electeurs de Rimouski.

DAMES ET MESSIEURS SONT TOUS INVITES. — VE-NEZ EN FOULE POUR L'INTERET DE TOUS.

ENTREE GRATUITE.



Mesdemoiselles, messieurs,

Procurez-vous un fameux bycycle « Gachon » de renommée mondiale dont chez Verreault sont les distributeurs.

Pneus, accessoires de tous genres en chrome, poignées et pédales en caoutchouc, garde-chaines en chrome ou plastic.

Prix approuvés par la Commission des prix et du Commerce.

Le Magasin Verreault, Ltée

— RIMOUSKI —



La Parisette

Botines blanches. Confortables pour les bébés. 00 à 3.

\$1.20

Packard

Botines brunes ou blanches. Semelle dure. 5 1/2 à 8.

\$3.60

POUR FILLETES, SOULIERS EN CUIR VERNI

NOIR, AVEC COURROIES. POINTURES DE 8 A

10 1/2. PRIX

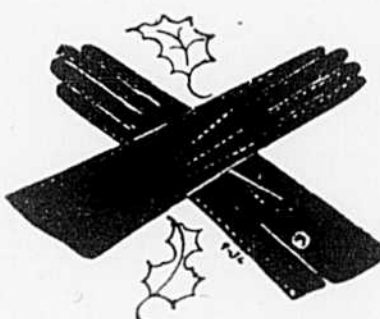
2.15



Jolis gants de chevreau pour dames, noir, brun,

tan et naturel. PRIX

1.50 à 2.50



LE MAGASIN ST-GEORGES
ENREGISTRE

A vendre

Hôtel des Peupliers, Ste-Luce-sur-mer, chalets, le tout très bien meublé. Grand terrain pour cabines, clientèle assurée. S'adresser à Ferdinand Desrosiers, Hôtel des Peupliers, Ste-Luce, Co. Rimouski, P. Q.

Propriété à vendre

Terrain 125 par 200 pieds bornant sur deux rues. Au nord sur route nationale. Maison trois logements, boutique 70 par 36. Le tout en très bonne condition. M. Joseph Lavoie, 1, St-Jean-Baptiste, Rimouski, P. Q.

Soumissions

Pour une construction d'école à Lac-des-Aigles, mesurant 42 pieds par 49 1/2. Ecole à 4 classes et logements. Les soumissions devront être présentées avant le 15 avril. Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Luc-Ovide Morneau, Secrétaire-Trésorier, il a en main les plans et devis.



Coquets petits CHAPEAUX gais comme le printemps



Mesdames... faites votre choix

Rien n'est plus joli dans le moment, pour porter avec votre manteau de fourrure ou une petite robe imprimée, qu'un de ces nouveaux chapeaux de paille ou de feutre que nous venons de recevoir. — Garnitures de ruban, fleurs, voilettes... genre bourrelet, canotier, pompadour, toque... Notre collection comprend tout ce qu'il y a de plus chic et de plus nouveau pour le printemps. PRIX VARIANT DE

\$2.50 à \$12.95



Au Bon Goût enrg.
SPECIALITES DAMES Patricia Dumont, prop.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TELEPHONE 246